

## Extraire plus pour sauvegarder la planète ? Justifications d'un projet minier de la transition énergétique

Axelle Ferrant

Volume 23, numéro 2, septembre 2023

Varia

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1108830ar>

DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.41081>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Ferrant, A. (2023). Extraire plus pour sauvegarder la planète ? Justifications d'un projet minier de la transition énergétique. *VertigO*, 23(2), 1–41.  
<https://doi.org/10.4000/vertigo.41081>

### Résumé de l'article

Des projets d'extraction de minéraux critiques et stratégiques fleurissent à travers le monde pour soutenir la demande croissante de minerais présentés comme nécessaires à la transition énergétique et à l'atténuation des changements climatiques. Ces projets suscitent des controverses et rallient ou opposent des acteurs autour de valeurs différentes. Cet article alimente les réflexions sur le caractère contradictoire des stratégies de lutte contre les changements climatiques qui reposent sur l'intensification de l'extraction de ressources minérales. Plus précisément, il étudie les justifications utilisées par les acteurs de l'industrie, des pouvoirs publics et des collectivités locales dans le but d'influencer la légitimité d'un projet minier de la transition. Sur base d'une analyse de contenu d'articles de presse relatifs à un projet controversé de mine de lithium au Québec, l'article mobilise les économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991) pour rendre compte des grammaires de justification des acteurs. Les résultats indiquent que la controverse se cristallise autour de deux aspects du *monde civique*. La transition énergétique n'est quant à elle pas débattue dans les discours publics relatifs au projet étudié. La vision technocentriste et interventionniste de la transition, comme le définit Audet (2016), se trouve verrouillée dans l'opérationnalisation de la transition telle que définie par les pouvoirs publics, sans laisser émerger d'alternatives dans les débats autour de ce projet minier de la transition. L'article contribue aux réflexions sur la nécessité d'ouvrir des espaces de dialogue autour de ce type de projets extractifs permettant de définir collectivement les trajectoires possibles de la transition.



---

# Extraire plus pour sauvegarder la planète ? Justifications d'un projet minier de la transition énergétique

Axelle Ferrant

---

## Introduction

- 1 L'industrie extractive suscite la controverse. Différents acteurs défendent des points de vue et des valeurs divergentes face au démarrage d'une nouvelle mine. Certains valorisent les opportunités économiques de ces projets, d'autres en dénoncent les impacts sociaux et environnementaux, tandis que plusieurs avancent des positions nuancées. Or de nombreux gouvernements, industries et institutions financières et internationales défendent que le nombre de projets miniers soit appelé à augmenter dans les prochaines années au Québec et ailleurs pour soutenir la transition énergétique. Ces acteurs fondent leur argument sur base d'une multitude de rapports d'experts scientifiques confirmant la nécessité de décarboner nos modes de vie (Hund et al., 2020 ; IEA, 2022). Si les projets miniers soulèvent des critiques quant à leurs impacts sociaux et environnementaux, comment les projets développés pour soutenir la transition sont-ils abordés ?
- 2 En effet, selon la vision technocentrique et interventionniste de la transition énergétique (Audet, 2016 ; Bailey et Wilson, 2009), la décarbonation passerait notamment par une transformation de notre système énergétique qui tendrait à reposer essentiellement sur des technologies dites 'vertes'. Si notre dépendance aux énergies fossiles s'en voyait réduite, plusieurs rapports démontrent toutefois que ces technologies renouvelables requièrent une quantité beaucoup plus importante de minerais (Hund et al., 2020 ; IEA, 2022). Selon l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA), la demande de lithium estimée en 2040 serait 43 fois plus élevée que celle de 2020, soutenue largement par l'expansion du marché des véhicules électriques (IEA, 2022). Cette hausse de la demande de minerais se traduit par une augmentation du nombre de

projets miniers. Ces projets extractifs de la transition soulèvent des controverses dans lesquelles les acteurs sont appelés à justifier leurs positions. Alors que la littérature sur la transition s'est initialement développée autour d'une vision plutôt technocentriste et positive de la transition, divers appels ont été lancés pour inviter les chercheurs à développer des approches plus critiques, à considérer davantage les aspects sociaux de la transition et à décortiquer les discours sur la transition (Antal et al., 2020 ; Feola, 2020 ; Truffer et al., 2022).

- 3 Dans la foulée, le présent article cherche à étudier les dynamiques discursives de justification entourant ces nouveaux projets miniers pour éclairer un aspect moins documenté de la transition énergétique et pour proposer des pistes de réflexion autour d'une question centrale : comment les acteurs (pouvoirs publics, industrie et société civile) justifient-ils leurs positions dans le cadre d'un projet extractif controversé de la transition énergétique ? Pour répondre à cette question, j'explore les types de justifications publiques avancées par les autorités publiques, l'industrie minière et les populations locales impliquées dans un nouveau projet minier. Plus spécifiquement, je mobilise le cadre théorique des économies de la grandeur (aussi appelée théorie sociale des conventions) de Boltanski et Thévenot (1991) pour identifier les différents *mondes* auxquels réfèrent les acteurs impliqués dans un projet de mine de lithium dans la région québécoise de l'Abitibi-Témiscamingue.
- 4 Le projet sélectionné suscite des controverses dans une région historiquement minière et retient l'attention des médias depuis 2018. Les éléments qui font controverse se concentrent surtout autour des risques de pollution d'un esker voisin du projet et de la volonté affichée de l'entreprise minière d'éviter de se soumettre au processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Au travers de l'analyse de contenu de 175 articles de presse publiés entre janvier 2018 et avril 2022, ma recherche montre que les discours des acteurs s'inscrivent principalement dans le *monde civique*. Les acteurs mobilisent néanmoins des aspects différents de ce monde. L'entreprise et, dans une moindre mesure, les représentants politiques québécois et les citoyens favorables recourent à la dimension réglementaire et légale du monde civique. Les citoyens réticents et les représentants des communautés autochtones mobilisent quant à eux les dimensions démocratiques et de collectivités de ce monde. Par ailleurs, comme cela est confirmé par des études précédentes, les acteurs ont recours à une combinaison de différents mondes pour tenter d'apaiser la contestation dans le cadre de controverses environnementales (Gond et al., 2016 ; Patriotta et al., 2011). Par exemple, dans le cas étudié, les acteurs industriels combinent essentiellement les *mondes civique-industriel-marchand*, tandis que les citoyens réticents convoquent surtout les *mondes civique-domestique-vert*. Cependant, contrairement à d'autres études, cette analyse s'intéresse à un contexte de construction de la légitimité (et non de son maintien) et concerne un projet dont la controverse s'est atténuée sans toutefois atteindre un compromis.
- 5 Les résultats de cette analyse apportent une double contribution. D'une part, en mobilisant la théorie des économies de la grandeur dans le champ des transitions, ils contribuent aux réflexions autour des projets miniers de la transition et à la manière dont ils sont accueillis et promus dans une région minière du Québec. Les résultats mettent en avant la cristallisation de la controverse autour de la démocratie participative et non autour de l'argument environnemental déclencheur.

- 6 D'autre part, les résultats montrent l'absence de la notion de transition énergétique dans les débats publics autour de ce projet minier. Pourtant, la transition est au cœur de la vision du Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques (2020), qui vise à favoriser ces projets d'extraction dans l'objectif notamment de lutter contre les changements climatiques. Les discours soutenant la lutte contre la crise environnementale au niveau global se trouvent ainsi déconnectés de l'opérationnalisation de la transition énergétique au niveau du projet minier local étudié. Ce dernier n'est pas débattu publiquement dans une perspective de transition énergétique qu'il est censé soutenir.
- 7 L'article est articulé en quatre parties. La première partie est consacrée au cadre théorique et à la revue de littérature. Je commence par présenter un aperçu des recherches sur la transition et plus spécifiquement du champ de la *Sustainability Transitions Research* (STR ; nommé champ des transitions dans la suite de cet article). Je présente ensuite le cadre théorique des économies de la grandeur, en m'intéressant particulièrement aux recherches qui mobilisent ce cadre dans l'analyse de controverses. La deuxième partie de l'article est consacrée à la méthodologie. Dans la section suivante, je présente les résultats de mon analyse de contenu. Finalement, la dernière partie est consacrée aux discussions de ces résultats et propose des pistes de réflexion pour de futures recherches.

## Les mines de la transition : une nécessité justifiée ?

### Transition, technocentrisme et extractivisme

- 8 La notion de transition n'est pas nouvelle. Elle apparaît déjà dans le sillon des mouvements écologiques émergents et du rapport Meadows des années 1970, lorsque les défis de la durabilité se multiplient dans un monde hautement dépendant aux énergies fossiles (Audet, 2015a). Deux décennies plus tard, cette notion s'ancre davantage dans le vocabulaire militant, politique et académique, en Europe de l'Ouest avant de se propager vers le reste du monde (Aykut et Evrard, 2017 ; Loorbach et al., 2017). Une littérature foisonnante s'est notamment développée à la suite de l'émergence d'un champ de recherches en sciences sociales centré sur les transitions vers la durabilité, le champ des transitions (Köhler et al., 2019 ; Loorbach et al., 2017 ; Markard et al., 2012 ; Truffer et al., 2022). Plusieurs agendas de recherche et revues de littérature du champ soulignent aujourd'hui la nécessité d'explorer de nouvelles avenues de recherche pour enrichir ce champ devenu plus mature (Hopkins et al., 2020 ; Köhler et al., 2019 ; Truffer et al., 2022). Différents auteurs du champ en appellent à mobiliser des approches plus critiques pour compléter les études sur la transition qui se sont longtemps focalisées sur les innovations technologiques et souffrent d'un certain 'biais positif' (Antal et al., 2020 ; Feola, 2020 ; Köhler et al., 2019 ; Marín et Goya, 2021 ; Truffer et al., 2022).
- 9 L'attention particulière donnée aux tendances positives de la transition n'a pas favorisé le développement de travaux sur les projets miniers (Marín et Goya, 2021). Ce type de projets n'est cependant pas totalement absent des études sur la transition. Quelques études s'intéressent à la manière de transformer l'industrie extractive pour la rendre plus durable et juste en regard de l'augmentation anticipée du nombre de projets miniers (Sovacool et al., 2020). En réponse aux études se concentrant sur l'amélioration

de l'efficacité technique des systèmes énergétiques, d'autres études soulignent l'importance de se pencher davantage sur les implications sociales et environnementales locales de l'extraction croissante des minéraux critiques et stratégiques (MCS) (Lèbre et al., 2020 ; Liu et Agusdinata, 2021 ; Sovacool et al., 2021).

- 10 Au Québec, la notion de transition est entrée dans le langage politique dès le milieu de la décennie 2010 (Audet, 2015b). Depuis fin 2020, le gouvernement de la province du Québec entend développer de nouvelles mines de minéraux critiques et stratégiques au nom de la transition énergétique (ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020a). Les projets miniers de la transition<sup>1</sup> sont ancrés dans la vision technocentriste et interventionniste de la transition énergétique (Audet, 2016), car le gouvernement provincial les identifie comme solution pour décarboner la société québécoise (ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020a). Toutefois, il existe des visions alternatives qui proposent de revoir de façon plus radicale nos modes de vie. Dans le champ des transitions, plusieurs auteurs en appellent à repenser la surexploitation de la nature inscrite dans le modèle capitaliste en intégrant la dimension capitaliste et extractiviste aux recherches (Feola, 2020 ; Feola et al., 2021). Si de nombreuses études tiennent pour acquis qu'un nombre croissant de minéraux est nécessaire pour décarboner nos modes de vie (Bazilian, 2018 ; Heffron, 2020 ; Lee et al., 2020 ; Tabelin et al., 2021), trop peu de recherches semblent interroger le bien-fondé de cette contradiction sous-jacente qui consiste à creuser plus au nom de la sauvegarde de notre Planète (Bainton et al., 2021). Cet article vise à explorer cette tension en analysant les justifications avancées pour légitimer un projet minier de la transition.
- 11 Le concept d'extractivisme propose de jeter un regard critique sur la dimension industrielle de la surexploitation de la nature. Initialement développée en Amérique latine, la notion d'extractivisme acquiert, dès les années 2000, une dimension critique dans le cadre de la remise en question du développement. S'il existe plusieurs définitions du terme, celle qui est la plus souvent rencontrée dans la littérature provient du biologiste uruguayen Gudynas selon qui l'extractivisme renvoie à l'exploitation et l'exportation de ressources naturelles peu ou pas transformées, dans le cadre d'économies peu diversifiées (Gudynas, 2009 cité dans Allain et Maillet, 2021, p.8). Plusieurs auteurs mettent en lumière la dimension particulièrement violente et destructrice de l'extractivisme, notamment l'économiste équatorien Acosta. À partir de l'idée d'un « piège de l'extractivisme » (« *extractivism trap* »), il décrit les mécanismes de cercle vicieux dans lesquels sont embarquées les économies latino-américaines dépendantes de l'extraction de ressources naturelles (Acosta, 2017). Toutefois, comme le démontre la sociologue argentine Svampa (2011), l'extractivisme est un choix et non une fatalité.
- 12 S'il est apparu en Amérique latine, le concept d'extractivisme s'est progressivement étendu. Il est désormais aussi de plus en plus mobilisé par des chercheurs en dehors du contexte latino-américain (Allain et Maillet, 2021), notamment au Québec (Fournis et Fortin, 2015).

## Projets miniers, enjeux environnementaux et de participation publique

- 13 La littérature consacrée à l'étude de projets miniers est vaste. Parmi les enjeux étudiés en lien avec ces projets, ceux relatifs aux impacts environnementaux et au déficit de participation publique sont communs.
- 14 Au-delà des nombreux enjeux écologiques résultant des activités minières, comme par exemple les impacts sur la santé des écosystèmes et la biodiversité, plusieurs thèmes clés ressortent de la littérature qui se penche sur les enjeux environnementaux des projets miniers. Ainsi, plusieurs études mettent en avant l'externalisation des impacts écologiques des activités minières, que ce soit pour en étudier les mécanismes sous-jacents (Fournis et Fortin, 2015 ; Le Quang, 2019) ou pour en dénoncer l'intensification (Bainton et al., 2021 ; Forget et al., 2021). Par ailleurs, d'autres études mettent en lumière le caractère contradictoire de maintenir une extraction croissante dans un monde aux limites planétaires finies (Abraham, 2015 ; Murray, 2015 ; Acosta, 2016). Dans la lignée de ces textes, certains auteurs montrent le caractère intenable de la pression capitaliste à extraire toujours plus de ressources et le « paradoxe écologique de l'extractivisme » (Pineault, 2014 cité dans Fournis et Fortin, 2015, p.1), à savoir que l'épuisement d'une ressource augmente sa rareté, ce qui augmente sa valeur, donc sa surexploitation, et donc son épuisement (Fournis et Fortin, 2015 ; Pineault, 2018). Finalement, un nouveau thème, qualifié par le chercheur en écologie politique Le Billon d'« extractivisme climatique » (Le Billon, 2021), ressort de plus en plus. Il s'agit de justifier l'extraction de ressources naturelles au nom de l'atténuation des changements climatiques. Or, dans un monde complexe et fini, toute extraction a un impact ; quand on supprime ou repousse une limite, une autre limite apparaît ailleurs. Ainsi, différentes études soulignent la dynamique perverse liée à l'intensification de l'extraction pour alimenter les énergies bas-carbone (Bainton et al., 2021 ; Buu-Sao, 2021) et proposent de nouveaux concepts pour illustrer cette dynamique, par exemple les notions de « zones de sacrifice écologique » (Sovacool et al., 2021) ou de « *green grabbing* » (Forget et al., 2021).
- 15 Outre les enjeux environnementaux, les activités minières soulèvent également de nombreux enjeux de participation publique. Les activités extractives, par leur insertion *de facto* dans un territoire, ont des impacts indiscutables sur les populations qui vivent dans ou utilisent ces territoires. De nombreuses études mettent en lumière les luttes des populations locales contre les projets extractifs développés sur leurs territoires (Forget et al., 2021 ; Le Quang, 2019 ; Sovacool et al., 2021). Certains auteurs s'intéressent plus particulièrement aux impacts sociaux des projets miniers en termes de justice sociale, environnementale ou écologique (Le Quang, 2019 ; Randriamaro, 2018). La littérature met aussi en lumière l'importance pour les entreprises extractives d'inclure de manière participative les populations locales dans l'élaboration des projets (Le Berre et al., 2022).
- 16 Au Québec, un organisme gouvernemental impartial a été créé fin 1978 dans l'objectif d'instituer un droit à la participation citoyenne dans le cadre de l'examen d'impacts sur l'environnement de grands projets (Gauthier et Simard, 2011) : le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce dernier organise des audiences publiques dans le cadre de grands projets ayant des impacts environnementaux et avise le ministre québécois de l'Environnement des résultats de son enquête pour éclairer la

prise de décision du gouvernement provincial. S'il est reconnu comme instrument de participation publique, le BAPE apparaît comme un outil à la fois d'aide à la décision et de participation démocratique. L'institution jongle avec l'objectif de gérer les conflits et trouver des compromis, ainsi que l'objectif de permettre aux oppositions de s'exprimer (Gauthier et Simard, 2011). Cet exercice d'équilibriste se fait sur fond de relations de pouvoir entre acteurs. Plusieurs limites ou critiques sont ainsi adressées au BAPE : certains élus se serviraient de l'annonce d'un BAPE pour ne plus informer ou consulter leur population, déléguant ce devoir au BAPE ; les mécanismes de consultation sont courts et denses ce qui peut mener à l'épuisement des citoyens ; la possibilité pour les citoyens d'influencer les projets serait limitée ; les positions minoritaires peuvent être marginalisées dans le processus de participation publique ; et *cetera* (Maillé et Paquerot, 2018, pp.12-13). L'annonce ou la tenue d'un BAPE ne sont donc pas en soi des garanties de prise en compte des préoccupations citoyennes. Le BAPE relatif à un autre projet minier de la transition en est un exemple récent. Il s'agit du BAPE du projet minier de graphite Matawinie. D'une part, en mai 2020, la Nation Atikamekw de Manawan n'avait pas pu être consultée durant le BAPE car la rencontre avait été annulée en raison des mesures de confinement liées à la pandémie COVID-19. D'autre part, le rapport du BAPE de juin 2020 recommandait de mener huit études supplémentaires et confirmait l'existence d'enjeux importants d'acceptabilité sociale. Pourtant, début 2021, le gouvernement québécois a émis son décret pour permettre les opérations du projet Matawinie alors que les oppositions des communautés autochtones et allochtones persistaient et que Québec n'avait pas encore répondu à l'ensemble des recommandations du BAPE de fournir des études additionnelles. Malgré ces limites, le BAPE reste aujourd'hui un « lieu de rencontre incontournable en matière d'environnement et de participation publique au Québec » (Simard, 2021, p.24), y compris dans le contexte de projets miniers sur le territoire.

## Discours de la transition

- 17 La « transition » est devenue un objet de discours rassemblant de multiples acteurs autour de la lutte contre la crise écologique et ne renvoie pas à une définition unique (Audet, 2015a). À la fin des années 1990, en Europe de l'Ouest, le champ des transitions émerge pour répondre au besoin d'anticiper et de s'adapter aux changements techniques, mais aussi aux changements socio-culturels nécessaires pour sortir des énergies fossiles (Loorbach et al., 2017). De plus en plus de disciplines s'engagent dans les études des transitions (Zolfagharian et al., 2019) et depuis quelques années, l'approche discursive gagne du terrain dans ce champ d'études.
- 18 C'est aux sciences politiques que le champ des transitions emprunte largement l'approche discursive (*discourse network analysis* (DNA) en anglais) proposée par Hajer (1995). Un nombre croissant de recherches démontrent l'intérêt d'analyser les discours entourant la transition et le rôle central de ces discours dans l'opérationnalisation de la transition. Markard et al. (2021) et Rosenbloom et al. (2016) illustrent le rôle du discours à construire ou affaiblir les processus de (dé)légitimation de technologies ou d'innovations, en s'intéressant respectivement à la sortie du charbon en Allemagne et au photovoltaïque solaire au Canada. Dans la même lignée, Späth et Rohracher (2010) montrent comment le discours permet de soutenir les changements socio-techniques au travers de coalitions discursives et d'une vision directrice (*guiding vision* en anglais) développée au niveau politique régional. Par ailleurs, Feola et Jaworska (2019)

soulignent la capacité du discours à générer des imaginaires alternatifs du futur, en étudiant différentes organisations citoyennes de la transition. Ces travaux confirment le rôle structurant et puissant du discours dans l'étude des transitions énergétiques en contextes variés.

- 19 L'étude du discours des différents acteurs devient ainsi pertinente dans le cas de projets qui ont vocation à porter des changements sociétaux majeurs dans un contexte de crise écologique (Brugger et Henry, 2021 ; Buschmann et Oels, 2019 ; Geels et Verhees, 2011 ; Rosenbloom, 2018 ; Rosenbloom et al., 2018). Toutefois, ces études recourent principalement à l'approche DNA et aux concepts de narration (*storylines* en anglais) et de coalitions discursives (Isoaho et Karhunmaa, 2019). Aucune étude du champ ne semble avoir mobilisé les économies de la grandeur. Or, cette théorie s'avère féconde pour analyser les querelles autour de valeurs, car ces types de luttes constituent un élément essentiel des transitions (Markard et al., 2021).

## Controverses et justifications

### Valeurs universelles et justifications

- 20 L'ouvrage *De la justification : les économies de la grandeur* de Boltanski et Thévenot (1991) porte sur la relation entre accord et discord (p.39) et propose un cadre pour analyser comment les acteurs justifient leur position dans des situations de discord pour aboutir à un accord ou un compromis sans recourir à la violence. Ce cadre s'applique bien aux contextes controversés, c'est-à-dire aux situations caractérisées par des séquences de discussions et d'affrontements entre des acteurs soutenant des perspectives divergentes sur un sujet (Lascoumes, 2019).
- 21 Boltanski et Thévenot (1991) considèrent que les acteurs ont recours à une grammaire de justification spécifique pour convaincre les autres acteurs du bien-fondé de leur position. Cette grammaire de justification repose sur les concepts centraux d'« *ordres de grandeur* » et de « *cités* » (ou « *mondes communs* ») qui renvoient à des principes supérieurs communs (Boltanski et Thévenot, 1991). Ces derniers coordonnent les actions et les prises de décision au sein de chaque cité. Les acteurs sociaux sont capables de jugement et, dans une situation de discord, ils mobilisent délibérément certains principes moraux dans leurs efforts de justification. Les dimensions normatives et morales des justifications sont accentuées dans ce cadre théorique. En effet, l'accent est mis sur ce que les acteurs considèrent comme juste pour légitimer leurs actions dans une situation donnée.
- 22 Chaque monde est donc inscrit dans une grammaire de justification que les acteurs sociaux peuvent mobiliser pour justifier leurs positions en rapport avec un bien commun. Au moins sept mondes ont été identifiés par les théoriciens des économies de la grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991 ; Lafaye et Thévenot, 1993). Le monde *marchand* est régi par le principe supérieur commun de la compétitivité. Dans ce monde inspiré des écrits d'Adam Smith, « les richesses qui entretiennent les échanges marchands profitent à la cité » (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 103) ; en ce sens, la richesse devient un bien commun qui profite à tous. Le monde *inspiré* est un lieu de créativité et de spontanéité dans lequel le principe supérieur commun est l'inspiration. Le monde *domestique* apparaît « chaque fois que la recherche de ce qui est juste met l'accent sur les relations personnelles entre les gens » (Boltanski et Thévenot, 1991, p.



206). C'est un monde de traditions et de hiérarchie dans lequel l'autorité, l'honneur et la confiance sont valorisés. Le monde *de l'opinion* accorde une place centrale à l'opinion des autres, à la célébrité et à la réputation. Le monde *civique* attache une importance primordiale aux collectifs. Dans ce monde, les intérêts collectifs sont valorisés au détriment des intérêts individuels. Le monde *industriel* est celui des objets techniques et des expertises scientifiques. L'efficacité s'y démarque comme principe supérieur commun. Finalement, le monde *vert*, présenté dans Lafaye et Thévenot (1993), valorise la biosphère et la nature. C'est un monde qui ouvre la porte aux êtres non humains comme l'eau ou le climat.

- 23 L'analyse du vocabulaire utilisé dans les discours publics des différentes catégories d'acteurs permet d'éclairer les arguments mobilisés pour soutenir leurs points de vue. Quelles sont les différentes valeurs auxquelles en appellent les acteurs impliqués dans la controverse pour justifier leurs positions ? Le cadre des économies de la grandeur présente un intérêt particulier dans l'analyse d'un projet minier de la transition. En effet, il se rapporte à la divergence des visions du monde d'acteurs engagés dans une controverse et qui avancent des arguments provenant de systèmes de valeurs universelles. Or, les luttes autour des valeurs apparaissent comme un élément important des transitions (Markard et al., 2021).

### Justifications de projets controversés

- 24 L'étude des controverses et des processus de justification a retenu l'attention d'un nombre croissant de chercheurs en théories des organisations (Dionne et al., 2019). Pour comprendre les dynamiques de justification mobilisées par les acteurs impliqués, plusieurs recherches démontrent l'intérêt de recourir aux économies de la grandeur (Boltanski et Thévenot, 1991). Demers et Gond (2020) et Gond et al. (2016) s'intéressent aux justifications articulées par les acteurs autour d'industries extractives controversées, à savoir celles des sables bitumineux et du gaz de schiste. Dans la même lignée, Nyberg et Wright (2013) se penchent sur la manière dont les gestionnaires de larges corporations construisent des compromis face aux tensions entre l'environnement et le marché, notamment dans l'industrie minière. Par ailleurs, Dionne et al. (2019) sortent du monde corporatif pour s'intéresser à une controverse publique en éducation. Finalement, Baba et Mailhot (2016) analysent le rôle constructif du conflit pour parvenir à un accord lors d'une controverse dans laquelle les acteurs défendent des valeurs et des logiques différentes.
- 25 La plupart de ces auteurs analysent des moments de controverse sous l'angle des justifications articulées dans des discours publics ou privés. Leurs conclusions mettent de l'avant le caractère dynamique et la multiplicité des types de justifications mobilisées tout au long d'un conflit. Si certaines études s'intéressent à l'industrie extractive (Demers et Gond, 2020 ; Gond et al., 2016 ; Nyberg et Wright, 2013), aucune ne s'attarde spécifiquement à l'industrie minière de la transition énergétique. Or, plusieurs projets inscrits dans la transition énergétique par le gouvernement québécois (ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020b) soulèvent des controverses publiques qui se prêtent bien à l'analyse des économies de la grandeur.
- 26 La pertinence d'étudier les dynamiques de justification des projets miniers de la transition se trouve renforcée par l'expansion fulgurante de l'industrie minière prévue dans les prochaines années et par la nécessité de faire des choix sociétaux face à

l'urgence climatique actuelle. Fin 2020, le gouvernement de la province du Québec annonçait 44 projets miniers potentiels pour l'extraction de minéraux critiques et stratégiques (ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020a). Ce nombre n'inclut pas les projets extractifs d'autres minerais, comme l'or, le fer, et *cetera*. Ces projets miniers de la transition, souvent présentés comme nécessaires pour garantir un avenir soutenable, découlent néanmoins de choix sociétaux. Il semble donc important de ne pas passer sous silence les tensions et les controverses qui peuvent entourer ces projets et permettre de penser la transition énergétique autrement.

## Au-delà des justifications, la question de la justice environnementale

- 27 Avant de présenter le projet sélectionné pour cette étude, il convient de souligner quelques limites de la théorie des économies de la grandeur et d'introduire la notion de justice environnementale qui ressort en filigrane dans l'analyse des résultats.
- 28 La théorie des économies de la grandeur permet de décrire les justifications mobilisées par les acteurs. Toutefois, ce cadre théorique ne propose pas de réflexions critiques sur les registres de justifications avancés. Il ne permet pas de mettre en lumière les rapports de pouvoir sous-jacents aux controverses étudiées. Or la littérature relative aux projets miniers, et notamment aux projets miniers de la transition, suggère que ces projets extractifs gagnent à être étudiés en tenant compte des dynamiques de pouvoir, entre autres en termes de justice.
- 29 Comme le soulignent plusieurs travaux du champ des transitions, la question de la justice est centrale à la transition (Heffron, 2020 ; Bainton et al., 2021 ; Sovacool et al., 2021). En effet, la transition implique de s'interroger sur la manière dont elle s'opérationnalise, qui en bénéficie et qui en supporte les coûts, et comment les injustices déjà existantes peuvent être accentuées ou atténuées par la transition. La manière dont la transition énergétique est cadrée et justifiée influence fortement son opérationnalisation et son incidence en termes de justice. En créant des « zones de sacrifice écologique » (Sovacool et al., 2021) au nom d'impératifs globaux de transition énergétique, des injustices voient le jour localement.
- 30 Ainsi, la notion de justice environnementale s'avère particulièrement féconde pour alimenter les réflexions autour des résultats de l'analyse du projet étudié. Apparue au début des années 1980 aux États-Unis pour dénoncer conjointement les discriminations sociales et les nuisances environnementales subies de façon disproportionnée par les populations à faibles revenus et les minorités raciales, la notion de justice environnementale a fortement évolué et a retenu l'attention d'un nombre croissant de chercheurs (Deldrève et al., 2019 ; Martínez-Alier, 2011). Elle est notamment mobilisée dans des études axées sur les luttes anti-extractivistes qui mettent en lumière les impacts environnementaux des projets sur les populations locales et l'absence de participation (Svampa, 2011). Bien que les définitions varient, la justice environnementale fait essentiellement appel aujourd'hui à trois aspects interdépendants de la justice : la justice distributionnelle, de la reconnaissance et procédurale (ou de la participation) (Séguin et Apparicio, 2013). La justice distributionnelle renvoie à la notion d'équité et à la répartition équitable des ressources, mais aussi des nuisances. La justice de la reconnaissance se rapporte au respect et à la valorisation des différentes cultures et identités existantes. Le manque de reconnaissance ou la non-reconnaissance peut conduire à une exposition plus

grande aux nuisances ou à un accès plus limité aux ressources. Finalement, la justice procédurale renvoie à l'accès et à la capacité des individus de prendre part aux processus décisionnels relatifs à l'environnement. En ce sens, la notion de justice environnementale intègre non seulement des préoccupations relatives à l'accès à un environnement sain, mais aussi des revendications plus larges, notamment démocratiques (Naoufal, 2016). Je propose dans cet article que l'analyse du projet minier étudié soulève des enjeux de justice environnementale.

## Le projet Authier : controverse autour d'un projet minier de la transition

### Sélection du cas : le projet Authier

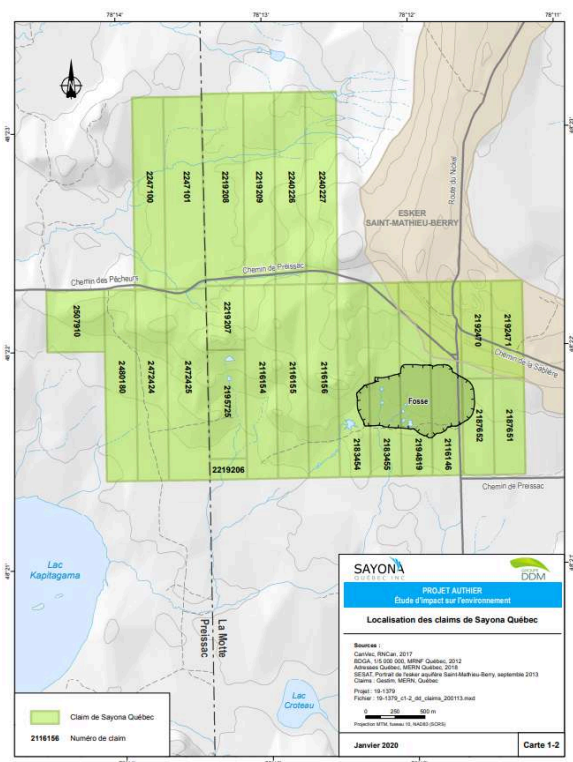
- 31 Situé en Abitibi-Témiscamingue, le projet Authier est un projet de mine de lithium à ciel ouvert acquis en 2016 par Sayona Québec, une filiale de la minière australienne Sayona Mining. Le projet est situé sur le territoire de la municipalité de La Motte et sur les terres ancestrales de la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan, à 45 kilomètres de la ville de Val-d'Or et à environ 460 kilomètres de Montréal. Il vise l'extraction de spodumène contenant du lithium au moyen de forage et de dynamitage, sur une surface estimée à 1 000 mètres de longueur, 600 mètres de largeur et 200 mètres de profondeur. Lors de l'analyse du projet en été 2022, Sayona Québec prévoit produire annuellement 115 000 tonnes de spodumène sur une période de 28 ans, soit 2 600 tonnes par jour. La transformation du produit se fera dans le complexe minier Lithium Amérique du Nord (LAN) acquis par Sayona Québec à l'été 2021 et situé à 70 kilomètres du projet Authier<sup>2</sup>.
- 32 Les spécificités du projet ont évolué au cours de la période étudiée. Initialement, Sayona Québec prévoyait extraire 1 900 tonnes de minerai par jour sur une période d'environ 17 ans. Ce tonnage légèrement inférieur à 2 000 tonnes permettait à la minière de ne pas devoir se soumettre au processus du BAPE. En effet, tout projet minier dont le tonnage journalier dépassait 2 000 tonnes devait obligatoirement être soumis au processus d'évaluation de l'instance québécoise chargée des consultations publiques sur les questions environnementales. Par ailleurs, l'entreprise envisageait de transformer le minerai dans un concentrateur directement sur le site Authier. Avec l'acquisition de LAN, le projet Authier devient une mine d'extraction uniquement, sans concentrateur et sans parc à résidus miniers.
- 33 La controverse apparaît début 2018 et se cristallise autour de deux éléments. D'une part, des citoyens font état de leurs craintes quant à la proximité du site Authier avec l'esker Saint-Mathieu-Berry. Cet esker alimente en eau de source l'entreprise Eska et son eau est reconnue dans la région comme d'une pureté exceptionnelle, ayant gagné le titre de meilleure eau municipale au monde à deux reprises. Or des documents publiés par l'entreprise indiquent que la fosse du projet Authier se situe à quelques centaines de mètres de cet esker. D'autre part, l'entreprise souhaite ouvertement éviter de soumettre le projet à un BAPE. Les représentants de l'entreprise expliquent leur volonté d'éviter un BAPE en raison de la nécessité d'être rapidement sur le marché et de la lenteur d'un tel processus.

« Le porte-parole de (l'entreprise) [...] s'est contenté de rappeler que le processus actuel prévu pour les projets de moins de 2 000 tonnes était tout aussi rigoureux, selon lui. Il a expliqué que le processus du BAPE nécessiterait trois ans, ce qui serait

préjudiciable à une exploitation rapide » (Représentant de l'entreprise - ICI Radio-Canada, Abitibi-Témiscamingue, 20 juin 2018)<sup>3</sup>

- 34 Cette position de l'entreprise participe à la méfiance des citoyens qui vont focaliser leurs revendications autour de la demande de la tenue d'un BAPE en raison de la proximité de l'esker.

Figure 1. Plan des 24 claims du projet Authier de Sayona Québec



Sayona Québec Inc (2020).

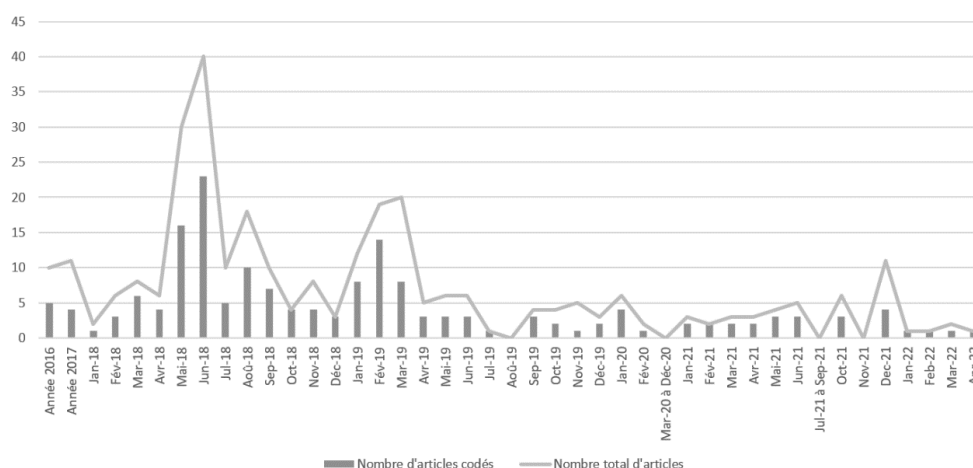
- 35 Ce plan illustre la proximité de la fosse avec l'esker Saint-Mathieu-Berry et le chevauchement de certains claims sur l'esker.
- 36 Différents éléments ont motivé le choix d'étudier le projet Authier. Il s'agit d'un projet minier contesté dans une région historiquement minière. Le projet a suscité une contestation citoyenne assez vive et a bénéficié d'une couverture médiatique mettant en exergue les justifications publiques des différents acteurs. Par ailleurs, il s'agit d'un projet minier de la transition. Le lithium fait partie de la liste des 22 MCS du gouvernement du Québec et l'entreprise minière impliquée dans le projet met en avant l'argument de la transition énergétique dans ses communications sur son site internet. Ces éléments justifient l'intérêt d'étudier les éléments discursifs de justifications entourant ce projet de la transition au Québec.
- 37 Cet article se concentre sur l'analyse des discours relatifs au projet Authier relayés dans les médias entre 2016 et avril 2022. Depuis l'été 2022, le projet a continué à évoluer. Ainsi, début 2023, Sayona Québec apparente son projet à une simple carrière sans parc à résidus miniers et introduit une demande pour assujettir volontairement le projet au BAPE. Il s'agit d'une demande volontaire, car le projet ne prévoit pas d'extraire plus de 2 000 tonnes de minerai par jour. Cette modification dans la position de l'entreprise

relativement à la tenue d'un BAPE constitue un changement important par rapport au refus affiché de se soumettre à un BAPE durant la période étudiée dans cet article.

## Méthodologie de recherche

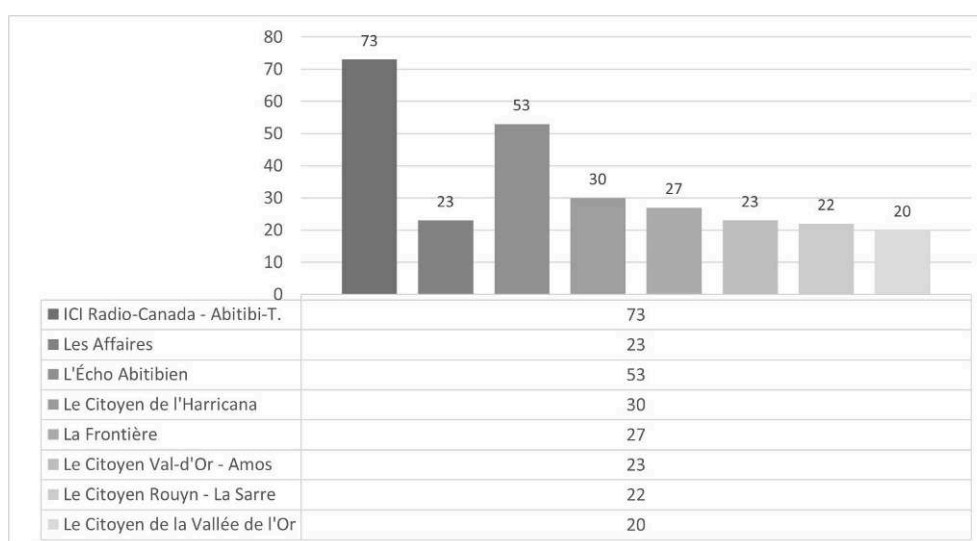
- 38 Pour faire ressortir les justifications des acteurs, j'applique une méthodologie qualitative d'analyse d'articles de presse à partir d'une étude de cas approfondie (Yin, 2014). Je me suis appuyée sur la couverture médiatique de la controverse, car le travail de justification se déroule dans l'arène publique (Boltanski et Thévenot, 1991). L'analyse du discours des différents acteurs dans la presse me permet d'accéder à ces justifications publiques. Il s'agit par ailleurs d'une méthode mobilisée par d'autres chercheurs qui se sont penchés sur les dynamiques de justifications à travers la lentille des économies de la grandeur (Patriotta et al., 2011).
- 39 Si les articles de presse offrent une perspective pertinente sur la controverse étudiée, ils présentent différentes limites en tant que sources de données. Les informations rapportées dans les médias peuvent en effet être manipulées par les journalistes eux-mêmes. Afin de limiter les risques de biais, aucun média n'a été exclu lors de la sélection des articles. Ces derniers proviennent de tous les médias québécois locaux et régionaux ayant publié des articles consacrés à cette controverse.
- 40 Les articles de presse ont été collectés dans les médias francophones québécois à partir du mot clé « projet Authier » dans l'introduction de l'article. Ces critères de recherche ont été établis pour cibler les articles consacrés au projet communément identifié sous le nom « projet Authier ». Aucune date n'a été utilisée pour délimiter cette première recherche, l'objectif étant d'explorer les données publiques disponibles dans la presse. Un total de 306 articles a ainsi été récolté entre 2012 et avril 2022. Cette recherche sans date limite a permis de confirmer que le projet Authier n'avait pas retenu l'attention médiatique avant de passer entre les mains de Sayona Québec et que la controverse médiatique a commencé début 2018. Cinq articles datant de 2012 ont été retirés du corpus, car ils traitaient du projet Authier avant son acquisition par Sayona Québec.
- 41 La liste des 301 articles consacrés au projet minier entre 2016 et avril 2022 a ensuite été épurée afin d'en retirer les doublons pour procéder à l'analyse de contenu. Ainsi, lorsque le même article était repris dans différents médias, il n'a été codé qu'une seule fois. Ceci a permis de faire ressortir les justifications des acteurs impliqués sans surévaluer des justifications identiques qui seraient reprises dans trois ou quatre médias différents. À l'issue de ce tri, un total de 175 articles a été codé.

Figure 2. Aperçu du nombre d'articles de presse récoltés et codés



- 42 Ces articles proviennent de différents journaux locaux et régionaux, tels que : L'Écho Abitibien, La Frontière, Le Citoyen Rouyn-Noranda - Abitibi-Ouest, Le Citoyen Vallée de l'Or - Harricana, Le Citoyen Val-d'Or - Amos, Le Citoyen de l'Harricana, Les Affaires, ICI Radio-Canada. La figure 3 représente le total des publications parues dans les principaux médias et couvre 90% du total des articles récoltés.

Figure 3. Nombre d'articles parus dans les principaux journaux entre janvier 2018 et avril 2022



- 43 Finalement, différentes données publiques relatives au projet Authier, disponibles sur les sites internet de Sayona Québec (communiqués de presse, études d'impacts, document synthèse d'information et rapport de consultation publique du projet Authier) et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (documents inclus dans le registre des évaluations environnementales du projet), ont également été consultées. Ces documents publics n'ont pas été codés, mais ont permis de trianguler les informations rapportées dans la presse et d'obtenir plus de détails sur les spécificités du projet.
- 44 J'ai procédé à un codage manuel dans le logiciel N-Vivo pour mener l'analyse de contenu systématique des 175 articles de presse. Les articles ont été classés et étudiés chronologiquement. J'ai analysé les arguments des acteurs sur base de critères

sémantiques et non sur base de critères grammaticaux. Par exemple, lorsqu'un acteur s'exprime au sujet du projet ou que ses idées sont rapportées par le journaliste, j'ai codé l'extrait (une phrase ou un paragraphe de quelques phrases) dans son ensemble. Lorsque ces extraits référaient à plusieurs mondes, je leur ai assigné plus d'un code, tel que suggéré par Boltanski et Thévenot (1991). Cette technique de codage est similaire à celle utilisée par Gond et al. (2016).

- 45 Les acteurs ont été catégorisés en cinq groupes : les citoyens, l'entreprise minière, les représentants politiques locaux, les représentants politiques régionaux et provinciaux et les représentants de communautés autochtones. Les citoyens ont par ailleurs été divisés en deux sous-groupes : les citoyens réticents et les citoyens favorables au projet. Cette catégorisation a été privilégiée pour faire ressortir les types de justifications de ces groupes d'acteurs dans l'analyse de la controverse. Les principaux acteurs inclus dans chacune de ces catégories sont mentionnés dans le tableau 1. Les catégories des citoyens favorables et des représentants des communautés autochtones sont particulièrement peu représentées dans les médias, avec seulement 3% et 2% du total des segments codés sous ces catégories respectives.

Tableau 1. Liste des principaux acteurs inclus dans chaque catégorie et occurrence de leurs interventions dans le codage (% par rapport au total des segments codés)

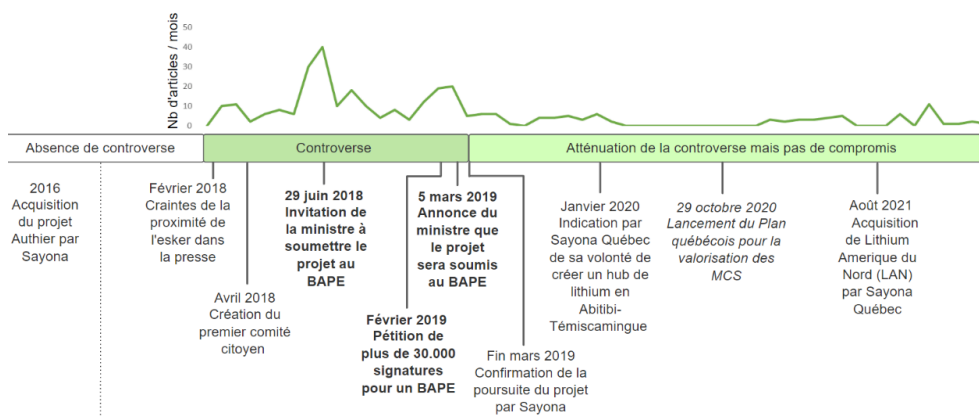
Catégorie d'acteurs et occurrences	Sous-catégorie d'acteurs et occurrences	Principaux acteurs inclus dans la catégorie
Entreprise (35%)		Porte-paroles, président, directeur du développement durable, directrice de l'environnement du projet Authier, vice-président aux affaires corporatives
Citoyens (41%)	Citoyens réticents (38%)	Individus ; membres de comités citoyens remettant en question le projet : Comité citoyen de protection de l'esker, de la Coalition Eau secours, de la Coalition pour que le Québec ait meilleure mine et du Regroupement vigilance mines de l'Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT), Nouvelle Vision
	Citoyens favorables (3%)	Individus ; membres de comité citoyen en soutien du projet : Comité citoyen pour le développement durable
Représentants politiques locaux (13%)		Membres des conseils municipaux ; maires des municipalités voisines
Représentants politiques régionaux et provinciaux (9%)		Ministres (3) de l'Environnement et des Changements climatiques ; attachés de presse du ministre de l'Environnement ; ministre de l'Économie ; ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue ; députés régionaux
Représentants de communautés autochtones (2%)		Chefs de communautés autochtones

- 46 Pour procéder à l'identification des mondes mobilisés par les différents acteurs, je me suis référée à la liste des descripteurs sémantiques inspirée de Boltanski et Thévenot

(1991) fournie par Patriotta et al. (2011, pp. 1815-1816) et utilisée également par Gond et al. (2016). J'ai enrichi cette liste avec de nouveaux termes, indiqués en italique dans le tableau 2 (en annexes).

- 47 Après avoir effectué ce premier codage, j'ai validé chaque encodage pour m'assurer d'avoir appliqué le codage de façon identique sur l'ensemble du corpus. À l'issue de la validation, j'ai procédé à l'analyse du codage. D'une part, j'ai dressé une ligne du temps des différents moments clés de la controverse pour faciliter la compréhension des données. J'ai utilisé la technique de l'analyse narrative (Langley, 1999) pour dresser un portrait de l'évolution de la controverse. Mon analyse de contenu m'a permis d'identifier deux moments plus intenses de la controverse qui correspondent aux pressions citoyennes de soumettre le projet au BAPE (juin 2018 et février 2019).

Figure 4. Ligne du temps des moments clés de la controverse incluant une représentation graphique du nombre total d'articles publiés sur le projet Authier par mois



- 48 D'autre part, j'ai analysé les mondes mobilisés par chaque catégorie d'acteurs au cours de la période étudiée. Pour chaque couple acteur-monde (par exemple citoyen réticent-civique, citoyen réticent-domestique, et *cetera*), j'ai quantifié le nombre d'occurrences et j'ai ressorti les tendances de la mobilisation des mondes au fil du temps. Ceci m'a permis de constater que, tout au long de la controverse, chaque catégorie d'acteurs mobilise une combinaison variable de mondes, avec toutefois une dominance du recours au *monde civique* par les acteurs sur l'ensemble de la période, à l'exception de la sous-catégorie des citoyens favorables. J'ai ensuite analysé la manière dont chaque acteur mobilise chaque monde pour en retirer l'essence et en extraire les différences et similitudes. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 3 (en annexes).
- 49 Il ressort de cette analyse que les acteurs combinent des mondes différents tout au long de la période étudiée. L'entreprise mobilise davantage les *mondes civique-industriel-marchand* pour justifier son projet principalement sur base (1) du respect des réglementations en vigueur (2) de la rigueur des études scientifiques démontrant l'absence d'impact sur la partie exploitée de l'esker et (3) des bénéfices économiques qui seront engendrés pour les populations locales. L'ensemble des mondes sont mobilisés pour justifier le démarrage du projet, mais également le refus de soumettre le projet au BAPE qui constitue le cœur de la controverse entre février 2018 et mars 2019. Les citoyens réticents mobilisent principalement les *mondes civique-domestique-vert* pour justifier la demande de tenue d'un BAPE et critiquer le manque de transparence et les risques environnementaux liés au projet d'extraction. Les citoyens favorables font exception et utilisent essentiellement des justifications ancrées dans le *monde marchand*



pour justifier leur défense du projet qui permettra la création d'emplois. Les représentants politiques locaux recourent surtout aux *mondes civique-domestique-industriel* pour justifier leurs prises de position mixtes en regard du projet. Les tensions découlant de la position de tampon entre la minière et les citoyens ressortent particulièrement dans les justifications de neutralité ou les recours à l'objectivité scientifique par les représentants politiques locaux. Les représentants politiques régionaux et provinciaux mobilisent surtout les *mondes civique-vert* pour légitimer leurs décisions et pour critiquer leurs opposants politiques. Finalement, les représentants de communautés autochtones recourent essentiellement aux *mondes civique-domestique-vert* pour justifier l'absence de prise de position officielle avant d'avoir rencontré et entendu leurs communautés et aussi pour appuyer leurs craintes de l'atteinte à la nature.

- 50 Après avoir finalisé l'analyse du recours aux mondes, j'ai constaté que le *monde vert* était peu mobilisé. En conséquence, je me suis interrogée sur la mobilisation de l'argument de la transition énergétique. J'ai codé les passages relatifs à la transition énergétique en tant que telle dans un code supplémentaire. Par exemple, j'ai exclu les extraits descriptifs de l'activité de l'entreprise mentionnant l'utilisation du minerai pour la fabrication des batteries électriques, à moins que cet usage du lithium ne soit présenté dans le cadre de la transition. Les termes les plus récurrents qui ressortent du codage des arguments de la transition énergétique sont repris dans le tableau 4.

Tableau 4. Grille des termes identifiés lors du codage des arguments relatifs à la transition énergétique

	Termes
Transition énergétique	Lutte aux changements climatiques, énergie propre, révolution mondiale de la technologie, révolution de l'énergie propre

- 51 Le codage fait ressortir que la transition énergétique est peu évoquée dans les discours des acteurs rapportés dans les médias. Cet argument se trouve mobilisé 11 fois par des représentants de la minière, 4 fois par des citoyens réticents, 1 fois par un représentant politique local et n'est pas mentionné par les autres catégories ou sous-catégories d'acteurs.

## Une controverse de la transition inscrite dans de multiples mondes

- 52 Quel éclairage l'analyse de contenu offre-t-elle pour comprendre la façon dont les acteurs (pouvoirs publics, industrie et société civile) justifient leurs positions dans le cadre d'un projet extractif controversé de la transition énergétique ? Pour répondre à cette question, je vais présenter les justifications, mais aussi les critiques des catégories d'acteurs ainsi que les dynamiques qui les lient. Des extraits correspondants aux différents *mondes* sont repris dans le tableau 5 (en annexes).

## La protection d'une ressource naturelle : entre contrainte et valorisation

- 53 La contestation publique du projet Authier par des citoyens débute en février 2018 sur base de la proximité du site minier avec l'esker Saint-Mathieu-Berry. Le risque d'impact sur cette source d'eau qui alimente plusieurs municipalités de la région ainsi que l'entreprise d'eau Eska suscite les craintes de la population. Les groupes citoyens prennent rapidement le symbole de la goutte d'eau pour appuyer leurs revendications. La contestation s'inscrit dans le *monde vert*, dans lequel la nature est valorisée. Toutefois, si les justifications ancrées dans le *monde vert* sont présentes tout au long de la période étudiée, l'analyse de contenu à partir de la théorie des économies de la grandeur indique que ces justifications ne dominent pas les discours des acteurs.

Figure 5. Manifestation citoyenne d'opposition au projet de mine de lithium Authier



Environmental justice atlas, 2021.

- 54 Tous les acteurs soutiennent la nécessité de protéger l'esker. Ce qui oppose les acteurs, c'est le risque posé à l'esker. L'entreprise s'appuie sur des études hydrogéologiques pour confirmer l'absence d'impact sur la partie exploitée de l'esker. Cependant, elle tend à donner des informations peu précises quant à la distance de la fosse avec l'esker. Lors d'une séance publique, l'entreprise indique que la fosse se trouve à 75 mètres et non plus à 500 mètres de l'esker comme elle l'avait indiqué précédemment. Cette information accentue la méfiance des citoyens réticents. Ces derniers recourent au *monde vert* pour faire part de leurs craintes quant aux risques d'impact de l'exploitation minière sur l'esker. L'entreprise aborde la nature et le territoire comme des contraintes à respecter, tandis que les citoyens les abordent comme des biens à valoriser sur le long terme. Il s'agit de deux visions différentes de la nature.
- 55 Si le cadre théorique des économies de la grandeur permet de mettre en lumière la présence de justifications liées au *monde vert* chez tous les acteurs, il ne permet pas de

s'interroger sur les préoccupations profondes des acteurs. En revendiquant la protection de l'esker et de la ressource eau, les citoyens réticents exigent le droit à un environnement sain et ancrent ainsi leurs revendications dans une volonté de justice environnementale (Svampa, 2011). Ils ne s'opposent pas en tant que tel au projet minier, mais bien à ses impacts et, ce qu'analysera la section suivante, à la non-reconnaissance de leur statut d'acteurs à part entière dans les processus démocratiques relatifs au projet.

## Le refus du BAPE et la demande de participation publique au cœur des justifications et des critiques

- 56 Si le risque environnemental est l'étincelle qui déclenche la mobilisation citoyenne, la cristallisation de la controverse se fait autour du refus de l'entreprise de soumettre son projet au processus du BAPE. En effet, dès le début de la controverse du projet, l'entreprise minière affiche publiquement son intention d'éviter de se soumettre au BAPE. Cette position ferme de la minière contribue à renforcer la critique des citoyens et à entretenir un climat de méfiance face à une entreprise qui contourne un mécanisme initialement conçu pour permettre la participation citoyenne dans le cadre de l'examen des impacts environnementaux de grands projets (Gauthier et Simard, 2011). En mars 2019, lorsque le ministre québécois de l'Environnement annonce que le projet sera soumis au BAPE, la controverse s'atténue.
- 57 Tout au long de la controverse, les acteurs mobilisent le *monde civique*, mais de façon différente. L'entreprise recourt à la dimension réglementaire et légale de ce monde. « Nous avons suivi rigoureusement les réglementations et les lois en place pour les projets de moins de 2 000 tonnes par jour » (*Représentant de l'entreprise - Le Citoyen Abitibi-Ouest, 27 février 2019*)<sup>4</sup>.
- 58 Elle justifie sa position en soutenant sa conformité aux procédures d'évaluations environnementales en vigueur pour les petits projets. La réglementation lui est imposée, mais l'entreprise l'utilise aussi pour légitimer sa propre décision. Le *monde civique* est à la fois une contrainte et un outil. Par ailleurs, les autres mondes sont abondamment utilisés pour justifier à leur tour le recours à la justification légale. En effet, l'évitement du BAPE est lui-même justifié par le caractère rigoureux du processus alternatif (*industriel*), par la confirmation des experts scientifiques (*industriel*) de l'absence d'impact environnemental sur la partie exploitée de l'esker (*vert*) et par la taille réduite du projet porté par une petite entreprise junior aux capacités financières limitées (*marchand*) qui doit rentrer rapidement (*industriel*) sur un marché mondial hautement compétitif (*marchand*). Mais ce qui prime avant tout dans le discours de l'entreprise, c'est de légitimer la viabilité financière et l'apport économique de son projet dans un marché en croissance et compétitif. Le *monde marchand* domine dans la force de l'argumentaire, tandis que le *monde civique* est mobilisé en réaction à l'opposition des citoyens réticents.
- 59 Les citoyens réticents recourent à une autre dimension du *monde civique* : la démocratie. En effet, les citoyens ne centrent pas leurs justifications autour de la conformité réglementaire, mais autour de la demande d'une forme de démocratie participative.
- « Ce qu'on veut, c'est plus de démocratie pour les citoyens de La Motte. De la façon dont le projet s'est développé depuis le mois de mars, on pense que la démocratie pour les citoyens a été comme mise en boîte. À un moment donné, on se demandait

si on avait le droit de parole. » (*Citoyen réticent - Le Citoyen de l'Harricana, 31 octobre 2018*)<sup>5</sup>

- 60 Ils revendiquent la participation citoyenne dans la prise de décision relative au projet. Les autres mondes sont mobilisés pour critiquer les discours ou les actions du promoteur. Les citoyens critiquent ainsi les risques environnementaux qui pèsent sur l'esker dans son intégralité (*vert*), le manque de transparence du promoteur (*domestique*) et son refus de se soumettre au BAPE, l'absence d'études menées par des experts indépendants (*industriel*) et, dans une moindre mesure, la priorité donnée à l'économie court terme (*marchand*). Dans leur mobilisation du *monde civique*, les citoyens réticents n'en appellent pas aux réglementations établies par l'État, mais revendiquent la défense des droits des collectivités à être informées et à participer aux discussions entourant des projets impactant leur territoire. Ils renvoient donc à une forme de démocratie participative et s'inscrivent plus spécifiquement dans des revendications de justice environnementale. En effet, à partir d'une volonté de défense de l'esker, les citoyens réticents revendiquent de prendre part aux processus décisionnels et en appellent ainsi à la dimension procédurale de la justice environnementale.
- 61 Les citoyens favorables au projet mobilisent quant à eux peu le *monde civique*. Comme indiqué précédemment, leurs justifications s'ancrent essentiellement dans le *monde marchand* pour appuyer le projet et la création d'emplois et de développement économique qu'il apporterait. Ils mobilisent le *monde civique* de façon similaire à l'entreprise en mettant en avant la conformité aux lois en vigueur.
- 62 Les représentants politiques locaux se trouvent dans une position de tampon entre l'entreprise et les citoyens. Ils recourent au *monde civique* soit dans sa dimension démocratique, soit dans sa dimension réglementaire.
- « On leur [l'entreprise] demande de respecter les questions de nos citoyens et de fournir les réponses à tout le monde lors d'une rencontre qui sera publique à la fin des consultations » (*Représentant politique local - L'Écho Abitibien, 12 juin 2018*)<sup>6</sup>
- 63 Dans une situation où ils se trouvent en étau entre deux groupes d'acteurs sociaux, certains représentants politiques locaux préfèrent ne pas prendre de position officielle dans l'attente des résultats d'études indépendantes. Au lieu de recourir au *monde civique* pour se responsabiliser dans un rôle de représentant des collectivités locales, ils repoussent la décision au niveau réglementaire (*civique*) ou scientifique (*industriel*). Ceci tend à accentuer les inquiétudes des citoyens réticents et ne met pas de pression sur le promoteur minier privé.
- 64 Les représentants politiques régionaux et provinciaux apparaissent peu dans les médias. Leurs interventions sont par ailleurs empreintes par l'opposition politique entre les partis. De manière générale, il apparaît cependant que les justifications mobilisées font surtout prévaloir le respect des réglementations (*civique*) et l'objectivité scientifique (*industriel*) dans la nécessaire protection de l'environnement (*vert*).
- 65 Finalement, les représentants des communautés autochtones mettent surtout de l'avant la dimension de consultation et de décision collective du *monde civique*. Bien que cette catégorie d'acteurs apparaisse très peu dans les médias, il ressort essentiellement que leurs justifications sont centrées autour de l'obligation d'être consultés (*civique*), du devoir des chefs de s'assurer que leur communauté soit informée (*domestique*) et prise en compte (*civique*), tout en priorisant également la protection du territoire et de la Terre-Mère (*vert*).

- 66 Si le *monde civique* est le plus mobilisé, toutes catégories d'acteurs confondues, ce sont deux visions différentes de ce monde qui émergent de la controverse. D'une part, l'entreprise et, dans une moindre mesure, les représentants politiques québécois et les citoyens favorables recourent au *monde civique* dans sa dimension réglementaire, à la fois contraignante et instrumentale. La réglementation (*civique*), mais aussi la science (*industriel*) sont valorisées comme des arbitres permettant de justifier les décisions et les prises de position. D'autre part, les citoyens réticents et les chefs des communautés autochtones mobilisent la dimension de collectivité du *monde civique* pour en appeler à une forme de démocratie participative. Dans les deux cas, le *monde civique* est mobilisé en termes de justifications et non de critiques. Il se trouve instrumentalisé par l'entreprise et revendiqué par les citoyens réticents.

## La participation citoyenne : le défi de la transition ?

### Quelle place pour les débats dans la transition énergétique?

- 67 L'analyse des résultats conduit à s'interroger sur la place de la transition dans les débats publics entourant le projet Authier, et surtout sur la place des débats publics dans la transition. Fin 2020, le gouvernement provincial publie son Plan québécois pour la valorisation des MCS qui vise à permettre au Québec de poursuivre sa transition énergétique. Le projet Authier est repris sur la carte des projets de MCS officiels. L'entreprise met en avant sa contribution à la transition énergétique sur son site internet et dans ses publications officielles. Son slogan « Ensemble, participons à la transition énergétique » est explicite. Pourtant, les discours autour du projet Authier dans la presse ne prennent pas ce virage de la transition tout au long de la période étudiée.
- 68 L'argument de la transition énergétique est mobilisé de manière différente par les catégories d'acteurs. L'entreprise minière met davantage en exergue la contribution de la région au marché mondial du lithium pour la production de batteries électriques en l'inscrivant dans le discours de la lutte aux changements climatiques. Les représentants de l'entreprise mettent ainsi l'accent sur l'utilisation finale du minerai et la contribution possible du Québec à une transition mondiale. Ils utilisent la transition comme un argument pour justifier leur projet.
- Il (le représentant de l'entreprise) rappelle que le Projet Authier engendra des investissements de 120 millions de dollars et la création de centaines d'emplois. « On oublie souvent aussi de parler de la contribution du lithium du Projet Authier, (de ce) que la région va faire dans la lutte aux changements climatiques » (Représentant de l'entreprise - ICI Radio-Canada - Abitibi-T., 30 janvier 2020)<sup>7</sup>
- 69 Les citoyens réticents font référence à la transition énergétique de manière plus critique. La transition telle que proposée par le gouvernement provincial n'apparaît pas comme une opportunité de changement, mais comme une vision du monde inscrite dans le paradigme extractiviste, entendu au sens de la surexploitation de ressources naturelles (Svampa, 2011). Ils en appellent à repenser nos sociétés autour de valeurs telles que le respect des populations et du territoire. Ils critiquent la vision technocentriste de la transition pour privilégier une transition juste.
- « On sent qu'il y a vraiment une frénésie autour de la transition énergétique et avec raison, je pense que c'est indubitable qu'il faut qu'on tourne le dos aux énergies fossiles de manière drastique. Cependant, il faut prioriser tout de même

l'environnement et la santé des populations avant les considérations strictement économiques. Autrement dit, il n'est pas question de réparer des erreurs qu'on a commises dans le passé avec une exploitation frénétique des hydrocarbures pour les répéter avec les ressources minérales énergétiques ». (*Citoyen réticent - Le Citoyen de l'Harricana, 16 novembre 2019*)<sup>8</sup>

- 70 En mettant en avant la nécessité d'un environnement sain dans le respect des populations, cet extrait s'ancre dans le registre des demandes de justice environnementale. L'opérationnalisation de la transition énergétique ne doit pas conduire à externaliser les coûts environnementaux et sociaux sur les populations voisines des projets miniers. Si ces projets visent à alimenter des énergies décarbonées, il convient de ne pas en rendre invisibles les impacts en termes de justice environnementale.
- 71 Finalement, un seul extrait d'un représentant politique local recourt à l'argument de la transition énergétique. Ceci ne permet pas de conclure de tendance au niveau de l'interprétation de la transition dans les discours des acteurs politiques autour du projet Authier. Mais la transition énergétique est bien présente dans les communications officielles du gouvernement tel que le Plan québécois pour la valorisation des MCS (2020). Dans le Plan, les projets miniers de la transition sont présentés comme indispensables à la concrétisation de la transition énergétique au Québec. La vision du Plan s'articule autour d'une vision technocentriste et interventionniste de la transition :

« Reconnu comme un partenaire fiable, éthique et durable, le Québec contribue activement aux transitions énergétique et technologique mondiales ainsi qu'à la création de richesse dans une économie plus verte par la production, la transformation et le recyclage de MCS (minéraux critiques et stratégiques) de qualité ». (*Plan québécois pour la valorisation des MCS, 2020*)

**Tableau 6. Autres citations relatives à la transition énergétique par les acteurs**

Transition énergétique	Extraits correspondants à la mobilisation de l'argument de la transition énergétique.
Entreprise	<p>« La révolution de l'énergie propre stimule la demande pour des projets de mines de lithium comme Authier, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec positivisme » (<i>Représentant de l'entreprise - L'Éclat, 28 septembre 2018</i>)<sup>9</sup></p> <p>« On pourrait, comme Québécois et Québécoises, contribuer largement à la lutte contre les changements climatiques en permettant à ces projets d'émerger. Quelles sont les autres options si on veut remplacer l'essence dans nos véhicules, nos bateaux et nos transports aériens un jour ? » (<i>Représentant de l'entreprise - Le Devoir, 4 décembre 2021</i>)<sup>10</sup></p>
Citoyens	<p>« La transition énergétique ne peut plus servir de prétexte ou d'excuse pour détruire le territoire de la région au profit de promoteurs multinationaux de projets miniers et gaziers mal ficelés qui sont de véritables bombes environnementales » (<i>Citoyen réticent - Le Citoyen de l'Harricana, 16 novembre 2019</i>)<sup>11</sup></p> <p>Sur le bord d'un petit lac, le groupe [de citoyens] allume un feu de bois et dénonce la vision du gouvernement en matière de transition énergétique. « Tout ce qu'on va faire, c'est changer le pétrole pour une autre extraction qui va avoir ses impacts négatifs sur l'environnement et sur les populations » (<i>Citoyen réticent - Le Devoir, 4 décembre 2021</i>)<sup>12</sup></p>

## Tensions entre deux facettes du *monde civique*

- 72 À la lumière des résultats de l'analyse, le projet minier de la transition étudié soulève davantage les enjeux démocratiques qu'environnementaux de la transition. Le risque d'impact sur l'environnement du projet constitue l'étincelle initiale de la contestation citoyenne et reste au cœur des préoccupations tout au long de la période étudiée. Mais la contestation se cristallise autour d'enjeux de participation et de démocratie. L'analyse des mondes de Boltanski et Thévenot (1991) a permis de comprendre la manière dont les acteurs impliqués mobilisent activement des principes supérieurs communs pour justifier leurs positions publiquement dans les médias.
- 73 Plus que le *monde vert* ou l'argument de la transition énergétique, ce sont deux aspects du *monde civique* qui se trouvent au cœur des critiques et des justifications. Les résultats de l'analyse s'inscrivent en continuité des travaux précédents en confirmant la mobilisation de multiples mondes par les acteurs (Gond et al., 2016 ; Patriotta et al., 2011). Toutefois, les résultats ne montrent pas que les acteurs modifient ou équilibrent leurs discours pour accommoder la critique ou atteindre un compromis (Patriotta et al., 2011). La contribution consiste à mettre en lumière que la mobilisation de deux facettes d'un même monde ne permet pas de mener au compromis. Au contraire, le désaccord s'articule autour de ces deux facettes du *monde civique*.

## Deux pôles de la transition sur fond de débat démocratique incontournable

- 74 Les deux aspects du *monde civique* dans lesquels s'enracine la controverse reflètent les deux pôles de la transition. Le pôle interventionniste et technocentriste trouve écho dans les justifications de l'entreprise et des représentants politiques qui recourent aux lois et réglementations (on s'en remet à l'État) et au caractère objectif de l'expertise scientifique (on s'en remet à la science). Le pôle localiste et écocentriste (Audet, 2016) se retrouve dans les critiques des citoyens s'appuyant sur la demande de participation des collectivités locales aux décisions (on demande la démocratie participative) et sur la défense du territoire et de la nature (on valorise la nature).
- 75 Les quelques références à l'argument de la transition énergétique confirment cette polarisation de la transition autour de deux axes. L'opérationnalisation de la transition énergétique par le démarrage de nouveaux projets extractifs se trouve à la fois justifiée et critiquée dans les discours des acteurs. L'entreprise valorise la transition et y inscrit son projet comme un moyen de répondre aux défis de lutte contre les changements climatiques. Les citoyens critiquent le projet de transition porté par le gouvernement, car ce projet de transition impacte directement leur territoire par l'ouverture d'une nouvelle mine.
- 76 Dès son apparition, la notion de transition provient d'origines diverses (politiques, militantes) et ne renvoie pas à une définition unique (Audet, 2012). Cependant, l'idée de transition écologique découle du constat que notre modèle de développement actuel n'est pas soutenable et nécessite d'être modifié (de Schutter et al., 2022). En ce sens, réduire la transition à l'unique transition *énergétique* tend à évacuer cet objectif d'atténuation de la crise écologique. La transition devient réduite au passage d'un système énergétique carboné vers un système d'énergie décarbonée. Dans cette

optique, des auteurs partisans de la décroissance, qui traitent de la transition énergétique et des activités extractives, soulignent la nécessité de modifier fondamentalement nos manières d'être au monde, au risque que la transition énergétique ne soit qu'un « pansement » provisoire « pour changer le moins possible notre mode de vie » (Gras, 2015, p.356). Par ailleurs, la nécessité de transiter est désormais consacrée (Audet, 2016). Cette transition vers autre chose, que ce soit vers un autre système énergétique ou plus largement vers un autre modèle sociétal, ne peut pas se faire sans débat démocratique. C'est ce que montre la contestation autour du projet Authier. Au-delà de la protection de l'environnement, les citoyens demandent de pouvoir participer aux décisions qui impactent leur territoire. Ce constat rejoint la littérature relative à la justice environnementale qui met en avant tant le droit à un environnement sain que le droit à la participation aux processus décisionnels.

- 77 Tandis que la contestation peut elle-même revêtir un rôle constructif dans le processus de recherche d'atténuation d'une controverse (Baba et Mailhot, 2016), la mobilisation de différents mondes permet parfois de sortir d'un conflit et de maintenir la légitimité d'un projet (Patriotta et al., 2011). Dans leur étude, Patriotta et al. (2011) montrent en effet comment une entreprise jugée responsable d'un accident nucléaire parvient à réparer puis maintenir sa légitimité en s'appuyant sur des justifications inspirées de différents mondes. Si le conflit n'est pas encore résolu dans le projet Authier, la tenue d'un BAPE ouvre une possibilité d'expression des citoyens qui permettrait éventuellement de répondre à la demande de démocratie participative. Comme mentionné précédemment, le BAPE présente toutefois des limites et sa tenue ne permet pas de garantir qu'il répondra effectivement aux attentes des citoyens.

## Les projets miniers de la transition : une arène pour discuter les trajectoires de la transition?

- 78 Cet article contribue à mieux comprendre les défis qui sous-tendent un projet minier entrepris dans le contexte de la transition énergétique telle que définie par le gouvernement québécois dans son Plan pour la valorisation des MCS (2020). Mettre en lumière les justifications et les critiques mobilisées publiquement par des acteurs permet de mieux comprendre les défis que peuvent soulever ces nouveaux projets extractifs de la transition. En France, les enjeux liés à l'environnement constituent le cœur des critiques adressées au secteur minier dans le contexte du renouveau minier, mais les critiques d'ordre procédural et les critiques du modèle économique extractiviste sont également présentes (Massé, 2021). L'analyse du discours public autour du démarrage du projet Authier montre que les contestations se cristallisent davantage autour de la revendication d'une démocratie participative dans un climat de méfiance envers l'entreprise minière et les représentants politiques. Ce défi de l'opérationnalisation du projet est illustré par le témoignage d'un représentant politique local qui dénonce l'absence d'une instance permettant un débat public sur la direction prise pour opérationnaliser cette transition.

« Le maire sortant, qui affirme ne plus vouloir prendre position publiquement sur le Projet Authier, espère toutefois que le « débat public et d'idées » se poursuivra dans la région. Comme Nicolas Hulot (ministre démissionnaire de la Transition écologique en France) le dit, le temps presse. Sa démission résultait de la société au complet qui n'était pas prête à faire face aux dangers de demain, aux défis de la réponse environnementale de la pollution des Occidentaux. On ne peut pas juste se



permettre de voter tous les quatre ans puis se laver les mains du politique tout le reste de l'année. On ne pourra pas faire face aux défis de l'avenir avec si peu de pratique dans la décision collective. » (*Représentant politique local - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 10 septembre 2018*)<sup>13</sup>

- 79 La spécificité d'un projet minier de la transition est que le débat public qui doit avoir lieu présente deux facettes. D'une part, le débat doit permettre aux citoyens proches du projet d'obtenir les informations nécessaires et de partager leurs craintes liées à l'implantation d'un projet dans leur territoire. Cet impératif de la participation publique n'est pas nouveau. Le BAPE, malgré ses limites, a été initialement créé dans l'objectif d'instituer un droit à la participation citoyenne dans l'analyse des impacts environnementaux de grands projets sur leur territoire (Gauthier et Simard, 2011).
- 80 D'autre part, le débat public doit également avoir lieu autour de la trajectoire souhaitée de la transition énergétique. En effet, ces projets extractifs de la transition se distinguent par leur objectif d'extraire des minéraux critiques qui permettraient de concrétiser la transition énergétique technocentriste et interventionniste (Audet, 2016). Or le chemin de la transition commence seulement à se dessiner et d'autres alternatives sont possibles. Cet article contribue à mettre en lumière l'absence de débats autour de la transition énergétique dans le cadre d'un projet minier controversé de la transition. Il montre l'absence de discussion rapportée dans les médias autour de la tension de creuser plus au nom de la sauvegarde de la Planète dans le cadre d'un projet minier de la transition. Le discours est un instrument central pour permettre de générer des imaginaires alternatifs du futur (Feola et Jaworska, 2019). Or le discours public repris dans les médias entourant ce projet n'ouvre pas le débat vers des alternatives remettant en question nos modèles énergétiques actuels.
- 81 L'analyse des justifications publiques entourant le projet Authier entre 2018 et début 2022 suggère qu'il n'y a pas de place accordée aux communautés locales pour concevoir et proposer des alternatives ayant potentiellement un impact transformateur dans le cadre des trajectoires de la transition énergétique en cours. Le concept d'État partenaire proposé par de Schutter et al. (2022), selon lequel l'État et les entreprises devraient avoir pour principal rôle de soutenir les innovations sociales proposées par les communautés locales, ouvre la possibilité d'une perspective nouvelle dans ce type de projet minier de la transition. Ces alternatives se pensent toutefois difficilement dans le modèle économique extractiviste actuellement dominant. Plusieurs auteurs latino-américains proposent de concevoir la transition vers une société post-extractiviste dans laquelle l'économie serait pensée autour d'alternatives non capitalistes (Acosta, 2013). Est-il possible de concevoir autrement les projets de la transition en ouvrant un espace de débat public constructif autour d'imaginaires alternatifs de la transition ? Est-il envisageable, au Québec, de penser la transition à partir d'imaginaires post-extractivistes ? Tout comme l'extractivisme est un choix de modèle de développement et non une fatalité (Svampa, 2011), le chemin que prend la transition n'est pas tracé d'avance et peut aussi se penser de façon alternative.

## Conclusion - Les projets miniers de la transition : quand le local rejoint le global

- 82 Cet article visait à étudier les dynamiques discursives de justification entourant un projet minier controversé de la transition. L'analyse révèle que le projet minier étudié n'est pas débattu publiquement dans une perspective de transition énergétique qu'il est censé soutenir. Les discours entourant la lutte globale contre la crise environnementale se trouvent ainsi déconnectés de l'opérationnalisation locale de la transition énergétique. Par ailleurs, la transition vers un monde habitable ne devrait pas se penser uniquement en termes de transition énergétique. En effet, la transition énergétique telle que définie par le gouvernement est cantonnée à l'idée de décarboner l'économie, de remplacer un type d'énergie (carboné) par un autre (décarboné). Pour transiter vers un monde socialement et écologiquement habitable, il convient de penser au-delà de la seule composante énergétique et de discuter plus largement de la trajectoire à donner à la transition socio-écologique dans son ensemble, notamment en termes de justice environnementale.
- 83 Cet article contribue à réfléchir aux enjeux entourant l'opérationnalisation de la transition énergétique à partir d'un projet minier de la transition au Québec. La transition énergétique s'inscrit dans le discours de la lutte contre les changements climatiques au niveau global, mais son opérationnalisation (dans sa version technocentriste et interventionniste) se traduit au niveau local notamment par la multiplication de projets extractifs de certains minéraux. Ceci invite à réfléchir de façon critique à la portée environnementale de la transition énergétique et à s'interroger si son emploi par les secteurs industriels et politiques ne relève pas simplement d'une stratégie discursive pour favoriser la pénétration extractive dans des territoires sous tension. L'article montre les effets limités d'une telle stratégie au niveau local et dans les médias. Elle peut néanmoins constituer un cadre de justification cohérent global pour les acteurs de l'industrie et du gouvernement provincial.
- 84 Latour (2006) offre une piste de réflexion intéressante lorsqu'il propose de penser le global comme extension du local, et non comme deux niveaux séparés. Dans le cas des projets miniers de la transition, une telle perspective permet de penser ces projets dans leur dimension simultanément locale et globale. Cette perspective invite à ne pas dissocier la demande des citoyens de débattre ces projets localement des décisions prises pour la lutte globale contre les changements climatiques. Dans la lignée des appels de plusieurs chercheurs du champ des transitions, l'étude de ces projets miniers de la transition est une opportunité de remettre en question le modèle de transition basé sur l'extractivisme sans débat citoyen local.
- 85 Cet article présente des limites. Tout d'abord, comme pour toute étude de cas qui se concentre sur un projet spécifique, les résultats ne sont pas généralisables. Aussi, mon analyse se limite aux articles de presse. Ceci me permet d'étudier les arguments publics de différents acteurs, mais n'est pas exempt de biais journalistique et ne permet pas de rendre compte des perspectives de tous les acteurs impactés. Par exemple, les communautés autochtones, sans être absentes des articles de presse, y sont très peu représentées. Ceci constitue la principale limite de cet article, car cette absence des perspectives des communautés autochtones dans les médias rend invisibles les impacts

de ce projet sur ces communautés et ne permet pas de connaître quelles sont les représentations des communautés autochtones dans le cadre de ce projet extractif.

- 86 Bien que je me sois inspirée de la grille de descripteurs des mondes de Boltanski et Thévenot (1991) telle qu'utilisée par d'autres chercheurs (Gond et al., 2016 ; Patriotta et al., 2011) afin de mener un codage plus rigoureux, il demeure que l'exercice de codage manuel systématique est empreint de ma propre interprétation des textes. Par ailleurs, si la grille est utile pour faire ressortir et catégoriser les grandes justifications des acteurs, elle ne permet pas d'aller aux racines de ce qui fait controverse et de remettre en question les rapports de pouvoir sous-jacents à la controverse. Elle ne propose pas d'outils pour repenser le modèle extractiviste qui légitime ces projets au départ ni le cadre réglementaire qui le permet (notamment la survivance du principe de *free mining* consacré dans la première Loi sur les mines de 1880). En considérant les acteurs sociaux comme capables de critiquer et justifier les situations dans lesquelles ils se trouvent, la théorie des économies de la grandeur tend à effacer les contraintes imposées par les structures sociales et à ne pas mettre en lumière des mécanismes structurels qui mènent au conflit. Il est donc utile de recourir à des cadres d'analyse plus critiques pour s'interroger sur les dynamiques sous-jacentes, notamment en termes de justice.
- 87 Le thème des projets miniers de la transition présente de nombreuses pistes de recherches. D'une part, pour répondre aux limites de mon article, il serait intéressant de mener des études complémentaires permettant de comparer les résultats de cette recherche avec des recherches sur le discours de justification d'autres projets miniers de la transition, au Québec ou ailleurs dans le monde. Les discours sont-ils semblables ? La transition énergétique occupe-t-elle une place dans les débats publics entourant d'autres projets ? Aussi, il serait pertinent de s'intéresser aux perspectives des peuples autochtones envers ces projets.
- 88 D'autre part, deux éléments confirment l'importance de mener davantage d'études sur ces projets miniers de la transition. Le premier élément est l'augmentation prévue à court terme du nombre de projets extractifs de la transition. Depuis 2022, suite à la multiplication de l'octroi de titres miniers (ou *claims* miniers) sur le territoire du Québec, l'opposition aux projets miniers devient de plus en plus organisée et vocale. Ainsi, un nombre croissant de municipalités et de regroupements citoyens demandent un moratoire sur l'attribution de *claims* miniers et une révision en profondeur du régime minier québécois et de son principe central, le *free mining* qui consacre la préséance des intérêts miniers sur tout autre usage des sols. Le second élément découle de l'analyse du projet Authier. Il s'agit de l'absence de débats publics dans les médias autour de la trajectoire de la transition. Les populations, proches ou éloignées des projets, doivent pouvoir débattre des chemins possibles de la transition. En janvier 2023, 80 acteurs clés de divers milieux ont ainsi adressé une lettre ouverte au gouvernement provincial pour demander que soit organisé un réel débat de société autour de la façon de planifier la transition énergétique au Québec, notamment suite à l'annonce de lancement de différents grands projets industriels de la filière batterie (dans laquelle viennent directement s'inscrire les projets miniers de la transition). La nécessité d'extraire plus de minéraux au nom de la transition énergétique ne peut donc pas être tenue pour acquise et doit être débattue dans le cadre des projets miniers qui sont conçus autour de cet argument. Le BAPE pour le projet Authier n'a pas encore eu lieu à l'hiver 2023. La controverse est actuellement atténuée en l'attente de la tenue du BAPE. La transition énergétique aura-t-elle sa place dans les discussions entourant ce

BAPE ? Un BAPE constituera-t-il un processus suffisant pour répondre aux demandes de démocratie participative des citoyens ?

- 89 Finalement, l'analyse des justifications mobilisées par les différents acteurs du projet Authier permet de s'interroger sur la possibilité de débattre les projets miniers de la transition, et la transition plus largement, de façon démocratique au niveau local et global. L'argument écologique est initialement au cœur des plans gouvernementaux de lutte contre les changements climatiques et des craintes des citoyens face aux impacts possibles du projet sur l'eau de leur région. Toutefois, cet argument est mis de côté dans les débats publics entourant le projet Authier au profit de justifications réglementaires et démocratiques. L'analyse du projet Authier suggère qu'il reste un espace de discussion à créer autour de ces projets miniers de la transition qui peuvent servir d'arène pour débattre démocratiquement des trajectoires de la transition et, plus largement, de visions du développement, tout en prenant en compte le local et le global en continuité.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Abraham, Y.-M., 2015, Faire l'économie de la nature, dans : Y.-M. Abraham, D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où? Extractivisme et limites à la croissance*, Éditions Écosociété, Montréal, pp. 202–223.
- Acosta, A., 2013, Extractivism and neoextractivism: Two sides of the same curse, dans : M. Lang, D. Mokrani (dir.), *Beyond Development. Alternative Visions from Latin America*, Fundación Rosa Luxemburg. Transnational Institute, Quito, Amsterdam, pp. 61–86.
- Acosta, A., 2016, Post-Growth and Post-Extractivism: Two Sides of the Same Cultural Transformation, *Alternautas*, 3(1), pp. 50-71.
- Acosta, A., 2017, Post-Extractivism: From Discourse to Practice - Reflections for Action, *International Development Policy | Revue Internationale de Politique de Développement*, 9, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/poldev.2356>
- Allain, M., A. Maillet, 2021, Les mobilisations autour de l'extractivisme. Circulation et potentiel heuristique d'un concept en voie de globalisation, *Revue Internationale de Politique Comparée*, 28(3), pp. 7–29.
- Antal, M., G. Mattioli, I. Rattle, 2020, Let's focus more on negative trends: A comment on the transitions research agenda, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 34, pp. 359-362.
- Audet, R., 2012, Transition as discourse and the issues of interventionism, justice and innovation, dans *Conference: Ecological Economics and Rio +20: Contributions and Challenges for a Green Economy*, 17 p., [En ligne] URL : <http://www.isecoeco.org/conferences/isee2012-versao3/pdf/716.pdf>
- Audet, R., 2015a, Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche, *Cahiers de recherche sociologique*, 58, pp. 73-93.
- Audet, R., 2015b, Pour une sociologie de la transition écologique, *Cahiers de recherche sociologique*, 58, pp. 5–13.

- Audet, R., 2016, Discours autour de la transition écologique, dans : M.-J. Fortin, Y. Fournis, F. L'Italien (dir.), *La transition énergétique en chantier. Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*, Presses de l'Université Laval, Québec, pp. 11-30.
- Aykut, S. C., A. Evrard, 2017, Une transition pour que rien ne change ? Changement institutionnel et dépendance au sentier dans les « transitions énergétiques » en Allemagne et en France, *Revue internationale de politique comparée*, 24(1), pp. 17-49.
- Baba, S., C. Mailhot, 2016, De la controverse à l'acceptabilité sociale : le rôle constructif du conflit, *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1), [En ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.16917>
- Bailey, I., G. A. Wilson, 2009, Theorising Transitional Pathways in Response to Climate Change: Technocentrism, Ecocentrism, and the Carbon Economy, *Environment and Planning A: Economy and Space*, 41(10), pp. 2324-2341.
- Bainton, N., D. Kemp, E. Lèbre, J. R. Owen, G. Marston, 2021, The energy-extractives nexus and the just transition, *Sustainable Development*, 29(4), pp. 624-634.
- Bazilian, M. D., 2018, The mineral foundation of the energy transition, *The Extractive Industries and Society*, 5(1), pp. 93-97.
- Boltanski, L., L. Thévenot, 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 576 p.
- Brugger, H., A. D. Henry, 2021, Influence of policy discourse networks on local energy transitions, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 39, pp. 141-154.
- Buschmann, P., A. Oels, 2019, The overlooked role of discourse in breaking carbon lock-in: The case of the German energy transition, *WIREs Climate Change*, 10(3), e574, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1002/wcc.574>
- Buu-Sao, D., 2021, Faire advenir la « mine durable » en Europe ? Discours institutionnels et impératif de relance minière, de l'Union européenne à l'Andalousie, *Revue Gouvernance*, 18(2), pp. 16-41.
- Deldrève, V., N. Lewis, S. Moreau, K. Reynolds, 2019, Les nouveaux chantiers de la justice environnementale, *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 19(1), [En ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.24863>
- Demers, C., J.-P. Gond, 2020, The Moral Microfoundations of Institutional Complexity: Sustainability implementation as compromise-making at an oil sands company, *Organization Studies*, 41(4), pp. 563-586.
- de Schutter, O., T. Dedeurwaerdere, C. Dion, (dir.), 2022, *L'État partenaire. Transition écologique et sociale et innovation citoyenne*, Presses universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve, 325 p.
- Dionne, K.-E., C. Mailhot, A. Langley, 2019, Modeling the Evaluation Process in a Public Controversy, *Organization Studies*, 40(5), pp. 651-679.
- Feola, G., 2020, Capitalism in sustainability transitions research: Time for a critical turn? *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 35, pp. 241-250.
- Feola, G., S. Jaworska, 2019, One transition, many transitions? A corpus-based study of societal sustainability transition discourses in four civil society's proposals, *Sustainability Science*, 14, pp. 1643-1656.

- Feola, G., O. Koretskaya, D. Moore, 2021, (Un)making in sustainability transformation beyond capitalism, *Global Environmental Change*, 69, 102290, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2021.102290>
- Forget, M., S. C. Carrizo, V. Bos, 2021, Ressources extractives sud-américaines: Mondialisation et territorialisations des marges, *L'Information géographique*, 85(4), pp. 37–60.
- Fournis, Y., M.-J. Fortin, 2015, Les régimes de ressources au Canada: Les trois crises de l'extractivisme, *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 15(2), [En ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.16489>
- Gauthier, M., L. Simard, 2011, Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec: Genèse et développement d'un instrument voué à la participation publique, *Télescope*, 17(1), pp. 39–67.
- Geels, F. W., B. Verhees, 2011, Cultural legitimacy and framing struggles in innovation journeys: A cultural-performative perspective and a case study of Dutch nuclear energy (1945–1986), *Technological Forecasting and Social Change*, 78(6), pp. 910-930.
- Gond, J.-P., L. B. Cruz, E. Raufflet, M. Charron, 2016, To Frack or Not to Frack? The Interaction of Justification and Power in a Sustainability Controversy, *Journal of Management Studies*, 53(3), pp. 330-363.
- Gras, A., 2015, Creuser la terre pour incendier le ciel, la tragédie du mythe extractiviste, dans : Y.-M. Abraham, D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où? Extractivisme et limites à la croissance*, Éditions Écosociété, Montréal, pp. 351-368.
- Hajer, M., 1995, *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernisation and the Policy Process*, Oxford University Press, Oxford.
- Heffron, R. J., 2020, The role of justice in developing critical minerals, *The Extractive Industries and Society*, 7(3), pp. 855-863
- Hopkins, D., J. Kester, T. Meelen, T. Schwanen, 2020, Not more but different: A comment on the transitions research agenda, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 34, pp. 4-6, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.11.008>
- Hund, K., D. L. Porta, T. P. Fabregas, T. Laing, J. Drexhage, 2020, *Minerals for Climate Action: The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition*, World Bank Publications, [En ligne] URL : <https://pubdocs.worldbank.org/en/961711588875536384/Minerals-for-Climate-Action-The-Mineral-Intensity-of-the-Clean-Energy-Transition.pdf>
- IEA, 2022, mars, *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, World Energy Outlook Special Report, [En ligne] URL : <https://iea.blob.core.windows.net/assets/24d5dfbb-a77a-4647-abcc-667867207f74/TheRoleofCriticalMineralsinCleanEnergyTransitions.pdf>
- Isoaho, K., K. Karhunmaa, 2019, A critical review of discursive approaches in energy transitions, *Energy Policy*, 128, pp. 930-942.
- Köhler, J., F. W. Geels, F. Kern, J. Markard, E. Onsongo, A. Wiczorek, F. Alkemade, F. Avelino, A. Bergek, F. Boons, L. Fünfschilling, D. Hess, G. Holtz, S. Hyysalo, K. Jenkins, P. Kivimaa, M. Martiskainen, A. McMeekin, M.S. Mühlemeier, ... P. Wells, 2019, An agenda for sustainability transitions research: State of the art and future directions, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 31, pp. 1-32, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.eist.2019.01.004>
- Lafaye, C., L. Thévenot, 1993, Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature, *Revue française de sociologie*, 34(4), pp. 495-524.

- Langley, A., 1999, Strategies for Theorizing from Process Data, *Academy of Management Review*, 24(4), pp. 691-710.
- Lascoumes, P., 2019, Controverse, dans : L. Boussaguet, S. Jacquot, P. Ravinet (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, 5ème éd., Presses de Sciences Po, Paris, pp. 170-177.
- Latour, B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, La Découverte, Paris, 401 p.
- Le Berre, S., A. Reys, Y. Gunzburger, 2022, Ecologisation, territorialisation and participation: A mining narrative in times of ecological crisis, *The Extractive Industries and Society*, 12, 101143, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.exis.2022.101143>
- Le Billon, P., 2021, Climate Extractivism: Avoiding The Pitfalls Of Extraction-Based Decarbonization, *Shackleton Research Trust*, [En ligne] URL : <https://www.shackletontrust.org/climate-extractivism>
- Lèbre, É., M. Stringer, K. Svobodova, J. R. Owen, D. Kemp, C. Côte, A. Arratia-Solar, R. K. Valenta, 2020, The social and environmental complexities of extracting energy transition metals, *Nature Communications*, 11(1), 4823, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1038/s41467-020-18661-9>
- Lee, J., M. Bazilian, B. Sovacool, K. Hund, S. M. Jowitt, T. P. Nguyen, A. Månberger, M. Kah, S. Greene, C. Galeazzi, K. Awuah-Offei, M. Moats, J. Tilton, S. Kukoda, 2020, Reviewing the material and metal security of low-carbon energy transitions, *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 124, 109789, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.rser.2020.109789>
- Le Quang, M., 2019, Penser l'extractivisme en Amérique latine à partir de l'écosocialisme, *Écologie & politique*, 59(2), pp. 57-71.
- Liu, W., D. B. Agusdinata, 2021, Dynamics of local impacts in low-carbon transition: Agent-based modeling of lithium mining-community-aquifer interactions in Salar de Atacama, Chile, *The Extractive Industries and Society*, 8(3), 100927, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.exis.2021.100927>
- Loorbach, D., N. Frantzeskaki, F. Avelino, 2017, Sustainability Transitions Research: Transforming Science and Practice for Societal Change, *Annual Review of Environment and Resources*, 42(1), pp. 599-626.
- Maillé, M.-È., S. Paquerot, 2018, Quarante ans plus tard, que reste-t-il du BAPE ? *Relations*, 794, pp. 12-13.
- Marín, A., D. Goya, 2021, Mining—The dark side of the energy transition, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 41, pp. 86-88.
- Markard, J., R. Raven, B. Truffer, 2012, Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects, *Research Policy*, 41(6), pp. 955-967.
- Markard, J., A. Rinscheid, L. Widdel, 2021, Analyzing transitions through the lens of discourse networks: Coal phase-out in Germany, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 40, pp. 315-331.
- Martínez-Alier, J., 2011, Justice environnementale et décroissance économique: L'alliance de deux mouvements, *Écologie & politique*, 41(1), pp. 125-141.
- Massé, P., 2021, Des instruments (insuffisants) pour gouverner les critiques adressées au « nouveau minier » en France métropolitaine. Une articulation autour des référentiels de l'environnement et du territoire, *Revue Gouvernance*, 18(2), 110, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.7202/1082504ar>

- Ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020a, Les minéraux critiques et stratégiques. Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025, Gouvernement du Québec, [En ligne] URL : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL\\_valorisation\\_mineraux\\_critiques\\_strategiques.pdf?1618857094](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/energie-ressources-naturelles/publications-adm/plan-strategique/PL_valorisation_mineraux_critiques_strategiques.pdf?1618857094)
- Ministère québécois de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2020b, Les minéraux critiques et stratégiques. Une industrie en croissance, des occasions à saisir, Gouvernement du Québec, [En ligne] URL : [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/ressources-naturelles/Documents/BR\\_Mineraux-critiques-strategiques\\_investisseurs.pdf?1616614600](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/ressources-naturelles/Documents/BR_Mineraux-critiques-strategiques_investisseurs.pdf?1616614600)
- Murray, D., 2015, Le long chemin de l'extractivisme, dans : Y.-M. Abraham, D. Murray (dir.), *Creuser jusqu'où? Extractivisme et limites à la croissance*, Éditions Écosociété, Montréal, pp. 15-53.
- Naoufal, N., 2016, Connexions entre la justice environnementale, l'écologisme populaire et l'écocitoyenneté, *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1), [En ligne] URL : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17053>
- Nyberg, D., C. Wright, 2013, Corporate corruption of the environment: sustainability as a process of compromise, *The British Journal of Sociology*, 64(3), pp. 405-424.
- Patriotta, G., J.-P. Gond, F. Schultz, 2011, Maintaining Legitimacy: Controversies, Orders of Worth, and Public Justifications, *Journal of Management Studies*, 48(8), pp. 1804-1836.
- Pineault, É., 2018, The capitalist pressure to extract: The ecological and political economy of extreme oil in Canada, *Studies in Political Economy*, 99(2), pp. 130-150.
- Rosenbloom, D., 2018, Framing low-carbon pathways: A discursive analysis of contending storylines surrounding the phase-out of coal-fired power in Ontario, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 27, pp. 129-145.
- Rosenbloom, D., H. Berton, J. Meadowcroft, 2016, Framing the sun: A discursive approach to understanding multi-dimensional interactions within socio-technical transitions through the case of solar electricity in Ontario, Canada, *Research Policy*, 45(6), pp. 1275-1290.
- Rosenbloom, D., B. Haley, J. Meadowcroft, 2018, Critical choices and the politics of decarbonization pathways: Exploring branching points surrounding low-carbon transitions in Canadian electricity systems, *Energy Research & Social Science*, 37, pp. 22-36.
- Sayona Québec Inc., 2020, *Étude d'impact sur l'environnement*, Volume 1, [En Ligne], URL : <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-16-020/3211-16-020-5.pdf>
- Séguin, A.-M., P. Apparicio, 2013, Justice environnementale, *Cahiers de géographie du Québec*, 57(161), pp. 211-214.
- Simard, L., 2021, L'acceptabilité sociale au Québec: Nouvel instrument normatif d'action publique, *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XXVII(69), 17-44.
- Sovacool, B. K., S. H. Ali, M. Bazilian, B. Radley, B. Nemery, J. Okatz, D. Mulvaney, 2020, Sustainable minerals and metals for a low-carbon future, *Science*, 367(6473), pp. 30-33.
- Sovacool, B. K., B. Turnheim, A. Hook, A. Brock, M. Martiskainen, 2021, Dispossessed by decarbonisation: Reducing vulnerability, injustice, and inequality in the lived experience of low-carbon pathways, *World Development*, 137, 105116, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2020.105116>



Späth, P., H. Rohracher, 2010, 'Energy regions': The transformative power of regional discourses on socio-technical futures. *Research Policy*, 39(4), pp. 449-458.

Svampa, M., 2011, Néo-« développementisme » extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine, *Problèmes d'Amérique latine*, 81(3), pp. 101-127.

Tabelin, C. B., I. Park, T. Phengsaart, S. Jeon, M. Villacorte-Tabelin, D. Alonzo, K. Yoo, M. Ito, N. Hiroyoshi, 2021, Copper and critical metals production from porphyry ores and E-wastes: A review of resource availability, processing/recycling challenges, socio-environmental aspects, and sustainability issues, *Resources, Conservation and Recycling*, 170, 105610, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.resconrec.2021.105610>

Truffer, B., H. Rohracher, P. Kivimaa, R. Raven, F. Alkemade, L. Carvalho, G. Feola, 2022, A perspective on the future of sustainability transitions research, *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 42, pp. 331-339.

Yin, R. K., 2014, *Case study research: design and methods*, 5ème éd., Thousands Oaks: Sage Publications, Californie, 282 p.

Zolfagharian, M., B. Walrave, R. Raven, A. G. L. Romme, 2019, Studying transitions: Past, present, and future, *Research Policy*, 48(9), 103788, [En ligne] URL : <https://doi.org/10.1016/j.respol.2019.04.012>

## ANNEXES

Tableau 2. Grille de descripteurs des sept mondes utilisée pendant le codage, adaptée de Patriotta et al. (2011) (traduction libre de l'autrice) et pourcentage d'occurrence des mondes dans l'ensemble du corpus

Monde	<p>Descripteurs des mondes.</p> <p>Note : Les termes indiqués en <i>italique</i> correspondent aux descripteurs ajoutés à la liste initiale, les descripteurs en <b>gras</b> correspondent aux descripteurs les plus récurrents de la liste de Patriotta et al. (2011).</p>
Civique (28%)	<p>Collectifs, volonté collective, légal, règle, gouverné, officiel, représentant, objectifs communs, concept unitaire, participation, droits et obligations, solidarité, êtres moraux, démocratiquement, <b>législation</b>, formalité, code, déclaration, objectifs organisationnels, adhésion, mobilisation, unification, libérer les gens des intérêts égoïstes, échapper au chaos (division) et à l'isolement, aspiration aux droits civiques, renoncement au particulier, transformer les intérêts de chacun en un intérêt collectif, rassemblement en vue d'une action collective, exclusion, rejoindre, assembler, association, recrutement, extension, mobilisation active, liaison, contact permanent avec l'organisation, le texte légal, république, État, <b>démocratie</b>, assemblée, mouvement, processus électoral, <b>consultation</b>, corporatisme, règles, droit, démarches légales et formelles, actions, <b>processus</b>, décisions et ordres, réaction des institutions de l'État, ordre, voie légale, socialisation, contrôle de l'État central, contrôle, accord, précepte, intérêts politiques, approbation, négociation politique, légalité, évaluation légale, condition préalable légale, droit/faux, commission politique, intervention politique, réglementation de l'État, abus politique, rapport politique, anticoncurrentiel, force légale, cartel, consensus nucléaire, observation de</p>

	<p>l'État, violation de la loi, résolution, proposition, principe démocratique, intérêt public, secrets d'entreprise, poursuites en justice</p> <p><i>Procédure légale, obtention des autorisations, répondre à la demande des citoyens, rencontre avec les citoyens, comité de suivi, enjeu mondial, population, comité citoyen, implication citoyenne, se réunir collectivement, processus rigoureux, (processus de) consultation publique, processus du Bureau d'audiences publiques de l'environnement (BAPE), processus d'évaluation environnementale, acceptabilité sociale, assemblées publiques, mobilisation citoyenne, consensus citoyen, communauté, vie démocratique, tribunaux, judiciaire, loi, gouvernement du Québec, dépasser les exigences du ministère, exigences légales et réglementaires, Assemblée nationale du Québec, autorisation ministérielle</i></p>
Domestique (19%)	<p>Reproduction, tradition, génération, hiérarchie, leader, bienveillant, digne de confiance, honnête, fidèle, détermination d'une position dans une hiérarchie, inscription de signes de valeur (titres, héraldique, vêtements, marques), ponctualité, loyauté, fermeté, honnêteté, <b>confiance</b>, supérieur, informé, comportement cordial, confiant, bon sens, leaders, famille, rejet de l'égoïsme, devoirs (plus encore que les droits), loyal, harmonieusement, <b>respect</b>, responsabilité, autorité, subordination, honneur, honte, coopération, célébrations, cérémonies familiales, responsabilité, <b>transparence</b>, devoir, tâche, <b>dialogue</b>, sérieux, <b>information</b>, nation allemande, transférabilité des problèmes internationaux sur les centrales nucléaires allemandes, irresponsable, arrogant, euphémisme, identité commune, intégration, sens commun au sein de l'organisation</p> <p><i>Écoute des préoccupations, entrepreneurs locaux, achat local, protocole de bon voisinage, prétention déguisée, manque de confiance, suspicion, crédible, rassurer, de manière indigne, ton arrogant, agressif, voisin, village, crédibilité, bon citoyen corporatif, population locale, exemplaire, attachement au lieu, promesse, collaboration, engagements, réponse aux préoccupations, écoute, respect du territoire, les autorités, absence d'information</i></p>
Vert (19%)	<p><b>Environnement</b>, influence ou danger sur l'environnement et les êtres humains, écologique, protection de l'environnement, protection de la nature, plantes, climat, pollution environnementale, déchets atomiques, protection du climat, <b>changements climatiques</b>, pollution radioactive, sauvegarde de la planète, réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, réchauffement climatique, catastrophe climatique, terre, <b>énergies renouvelables</b>, durabilité, biomasse, protection de la nature, faune et santé</p> <p><i>Impact environnemental, risque de contamination de l'esker, protection de l'esker, cours d'eau, écosystèmes, ressource vitale, nature, territoire, danger environnemental</i></p>
Industriel (17%)	<p>Efficacité, performance, avenir, fonctionnel, prévisibilité, fiabilité, motivation, énergie de travail, professionnels, <b>experts</b>, spécialistes, opérateur, responsable, moyen, méthode, tâche, espace, environnement, axe, direction, définition, plan, objectif, calendrier, norme, cause, série, moyenne, probabilité, variable, graphique, modèles temporels, objectifs, calcul, hypothèse, solution, progrès, contrôle dynamique (sécurité, contraire du risque), machinerie, engrenages, interagir, besoin, condition, nécessaire, intégrer, organiser, stabiliser, ordonner, anticiper, implanter, adapter, détecter, <b>analyser</b>, déterminer, éclairer, mesurer, formaliser, standardiser, optimiser, résoudre, processus, organiser, système, essai, mise en place, efficacité, mesure, action instrumentale, opérationnel, instruments de mesure, technique, technologique, événement technologique, effets technologiques, énergie nucléaire, degré d'efficacité, charbon, processus de production technologique, failles, sécurité, gestion de la sécurité, système de sécurité, absence de danger, production, incontrôlabilité, conséquences, <b>analyse</b>, <b>rapport</b>, information, causes, construction,</p>

	<p>connaissances, échelle, tests de sécurité, temps, système d'alimentation de secours, agrégateurs, perturbation, système d'alimentation, composants, construction, contrôle, preuve, solution, énergie, <b>technologie</b>, système, installation</p> <p><i>Étude de préfaisabilité, tonnage journalier, experts indépendants, rapidité sur le marché, échéancier, étude indépendante, démarche scientifique, connaissances techniques, compétences, rigueur, expertise</i></p>
Marchand (14%)	<p>Compétition, rivalité, valeur, vendable, intérêt, amour, désir, égoïsme, <b>marché</b>, richesse, luxe, opportunisme, liberté, ouverture, attention aux autres, sympathie, détachement, distance, posséder, contrat, affaire, argent, bénéfice, résultat, concurrence, gestion, conversion, coûts, calcul, libéralisation, profit, allocation, <b>économie</b>, maximisation du profit, succès, compensation, services, processus d'affaires, forfait, dividendes, euro, calcul, finance, paiement, salaire, oligopole, monopole, commerce, <b>prix</b>, politique, marge, actif, propriété, <b>demande</b>, offre, <b>production</b>, millionnaire, gagnant, concurrents, client, acheteur, vendeur, travailleur indépendant, <b>employé (travailleur)</b>, <b>investisseur</b>, fournisseur, acheter, obtenir, vendre, économiquement, entreprise, bon marché, cher, efficacité économique</p> <p><i>Dépenses, compétitif, extractivisme, rentable, appuis financiers, coûts de production, profitable, solvabilité, actions, bourse, investissement, emplois, marché du lithium</i></p>
De l'opinion (2%)	<p>Opinion publique, public, audience, attention du public, réputation, désir d'être reconnu, débat public, boycott, pression publique, légitimation publique, leader d'opinion, journaliste, agent de relations publiques, émetteur, récepteur, contact avec les médias, stratégie de communication, gros titres, reportage, personnalité, publicité, marque, message, campagne, reconnaissance, image publique, persuasion, influence, propagande, promotion, mobilisation, dédramatisation, tromperie, camouflage, pilori, populisme, rumeur, mensonge, manquement à une promesse</p> <p><i>Médias sociaux, pétition, réputation internationale, réputation de bon citoyen corporatif</i></p>
Inspiré (1%)	<p>Anxiété de la création, passion, rêve, fantaisie, vision, idée, esprit, religion, inconscient, émotionnel, sentiment, irrationnel, réflexe, invisible, non mesurable, magie, mythe, fantôme, anthroposophie, êtres surhumains, relations affectives, chaleur, créativité, évasion, intuition, fantastique, rêves, souvenirs, génie, fascination</p> <p><i>Marché d'avenir, message d'espoir, métal du 21<sup>e</sup> siècle</i></p>

Tableau 3. Occurrences de la mobilisation des mondes et synthèse des principales justifications ou critiques par catégorie d'acteurs (uniquement pour les mondes mobilisés à plus de 10%)

<p>ENTREPRISE</p> <p><i>Civique (23%) : justifier le refus de se soumettre au BAPE en mettant en exergue la conformité de l'entreprise aux procédures d'évaluation environnementale requises pour les petits projets</i></p> <p><i>Domestique (13%) : justifier l'image d'une entreprise sérieuse, fiable, transparente et ouverte au dialogue avec les communautés</i></p> <p><i>Vert (17%) : justifier la légitimité du projet et le refus du BAPE en minimisant l'impact environnemental du projet sur la partie exploitée de l'esker</i></p>
--

*Marchand (21%)* : justifier les retombées économiques pour les communautés locales et la rentabilité du projet. Justifier le refus du BAPE par la nécessité de pénétrer rapidement le marché compétitif mondial du lithium grâce à un projet de petite envergure.

*Industriel (22%)* : justifier le refus du BAPE sur base d'un processus alternatif rigoureux et plus rapide et justifier l'absence d'impacts sur la partie exploitée de l'esker sur base d'études réalisées par des experts scientifiques

#### CITOYENS RÉTICENTS

*Civique (31%)* : justifier la demande de tenue d'un BAPE et d'une forme de démocratie participative face à ce genre de grand projet

*Domestique (23%)* : critiquer le manque de transparence et l'imprécision des informations fournies par les promoteurs

*Vert (22%)* : critiquer les risques environnementaux que fait peser le projet sur l'esker (dans son intégralité) et sur les milieux humides

*Industriel (13%)* : justifier la demande de mener des études indépendantes et critiquer la confiance placée dans des études commandées par l'entreprise

#### CITOYENS FAVORABLES

*Vert (22%)* : justifier la légitimité du projet en soutenant qu'il n'y a pas de danger pour l'esker et l'environnement

*Marchand (50%)* : justifier les retombées économiques pour les communautés locales

#### REPRÉSENTANTS POLITIQUES LOCAUX

*Civique (29%)* : justifier la nécessité d'être à l'écoute des citoyens ou justifier la neutralité et repousser la décision au niveau légal ou ministériel

*Domestique (26%)* : justifier (ou critiquer l'absence de) la transparence, le dialogue avec les citoyens et la mise à disposition d'informations précises pour les citoyens

*Marchand (12%)* : justifier les retombées économiques favorables pour la population locale et les municipalités

*Industriel (23%)* : justifier la neutralité en l'attente de résultats d'études indépendantes et critiquer le manque de soutien des ministères qui détiennent l'expertise

#### REPRÉSENTANTS POLITIQUES RÉGIONAUX ET PROVINCIAUX

*Civique (39%)* : justifier la conformité aux règlements en vigueur et l'écoute des mobilisations citoyennes

*Domestique (16%)* : justifier (ou critiquer l'absence de) la transparence, l'honnêteté et le dialogue avec les citoyens.

*Vert (25%)* : justifier la protection de l'esker

*Industriel (13%)* : justifier les prises de position telles que la demande de se soumettre au BAPE sur base de critères objectifs ou scientifiques

#### REPRÉSENTANTS DE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

*Civique (38%)* : justifier une absence de position officielle avant la tenue d'assemblée et la consultation de la communauté

*Domestique (23%)* : justifier l'importance de fournir des informations à la communauté

Vert (23%) : justifier la nécessité de protéger l'esker, la Terre-Mère et le territoire

Tableau 5. Extraits des articles codés

Mondes	Extraits correspondants aux sept mondes. Certains extraits peuvent faire référence à différents mondes.
Civique	<p>« Ce comité voit le jour en réponse aux nombreuses préoccupations qu'on entend sur le sujet dans la population. Il vise à rassembler les voix de ces gens qui, comme nous, sont préoccupés par ce projet. On leur offre une occasion d'obtenir plus d'information et de participer à quelque chose de porteur pour la suite des choses. On croit que si on se regroupe et qu'on porte nos voix ensemble, on a plus de chances d'être écoutés. » (<i>Citoyen réticent - L'Écho Abitibien, 20 avril 2018</i>)<sup>14</sup></p> <p>« Le processus qui est en place est aussi rigoureux que le processus du BAPE et c'est ça la réponse courte » (<i>Représentant de l'entreprise - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 27 juin 2018</i>)<sup>15</sup></p> <p>« Les citoyens doivent s'impliquer et ne pas se contenter de reléguer le pouvoir décisionnel aux élus, sans droit de regard. Le vrai pouvoir appartient au peuple. C'est à la politique d'exécuter ce que le peuple demande. » (<i>Citoyen réticent - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 28 janvier 2019</i>)<sup>16</sup></p>
Domestique	<p>« C'est un ton arrogant qu'il [porte-parole de l'entreprise] adopte en venant dire que toutes les personnes qui participent à la mobilisation font du bruit. C'est la pire manière d'effectuer un rapprochement avec la population » (<i>Citoyen réticent - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 11 octobre 2018</i>)<sup>17</sup></p> <p>« Ça fait partie de notre modèle d'affaires, de nos valeurs d'avoir de bonnes relations avec la communauté, de transparence, de confiance et de respect. » (<i>Représentant de l'entreprise - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 12 décembre 2019</i>)<sup>18</sup></p> <p>« Si la compagnie était sérieuse dans son discours, elle retirerait d'elle-même ses claims (titres miniers) qu'elle possède sur l'esker. » (<i>Citoyen réticent - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 30 janvier 2020</i>)<sup>19</sup></p>
Vert	<p>« On en fait une priorité de protéger ce joyau. L'esker est en amont du site et il est plus élevé. Les eaux vont s'écouler en direction opposée, comme le démontre notre étude hydrogéologique. » (<i>Représentant de l'entreprise - L'Écho Abitibien, 3 mai 2018</i>)<sup>20</sup></p> <p>« C'est vraiment la proximité de l'esker qui préoccupe nos gens. La mine serait à 75 mètres. [...] Si le projet était situé ailleurs sur le territoire, il n'y aurait probablement pas de problème. Les gens disent qu'il faut protéger la Terre-Mère. L'eau fait partie de la vie. » (<i>Représentant d'une communauté autochtone - L'Écho Abitibien, 22 juin 2018</i>)<sup>21</sup></p> <p>« Il faut s'assurer qu'aucun risque n'est couru pour l'esker. Pas seulement l'eau, mais toute la richesse qu'il représente. » (<i>Citoyen réticent - Le Citoyen de l'Harricana, 28 mars 2019</i>)<sup>22</sup></p>
Industriel	« Nous voulons que les données soient contre-vérifiées par les ministères concernés. Nous voulons pouvoir nous assurer que ce projet aura eu la chance de passer à travers la grille d'évaluation la plus élevée. » ( <i>Citoyen réticent - Le Citoyen de la Vallée de l'Or, 26 décembre 2018</i> ) <sup>23</sup>

	<p>« Ce BAPE, c'est le premier véritable test pour le nouveau ministre de l'Environnement. Il ne s'agit pas de s'opposer au projet, mais bien de s'assurer qu'une analyse indépendante ait été faite pour aller de l'avant avec ce projet sans problème environnementaux ou d'acceptabilité sociale. » (<i>Représentant politique régional - Canada NewsWire, 19 février 2019</i>)<sup>24</sup></p> <p>[Le représentant de l'entreprise] a alors suggéré aux participants d'accepter les « faits et la science ». « Il faut reconnaître le poids de la science, même quand la science ne dit pas ce qu'on veut. J'encourage tout le monde à lire les études qui sont disponibles sur notre site web et à prendre connaissance des contre-expertises qui ont été faites. » (<i>Représentant de l'entreprise - ICI Radio Canada, Abitibi-T., 18 janvier 2019</i>)<sup>25</sup></p>
Marchand	<p>« Avec une production annuelle estimée à 85.000 tonnes de concentré de spodumène par année, Authier Lithium est un mini projet. Mais loin d'être un désavantage, cette petite taille est un atout, car elle lui permettra d'entrer rapidement sur le marché. [...] Nous croyons qu'il y a une prime à être plus rapides. » (<i>Représentant de l'entreprise - Les Affaires, 27 septembre 2018</i>)<sup>26</sup></p> <p>« C'est sûr qu'il y a les emplois autant pendant la phase de la construction que la phase d'exploitation, dit-il. C'est aussi positif pour les gens localement et pour la municipalité, il va y avoir une bonne entrée de taxe foncière, et ça va amener un « momentum » économique. Il y a des gens qui aimeraient redémarrer un dépanneur, en ayant de l'activité économique reliée à la mine, ça va être positif. » (<i>Citoyen favorable - ICI Radio-Canada, Abitibi-T., 24 février 2019</i>)<sup>27</sup></p> <p>« Nous croyons que ce projet pourrait avoir des impacts positifs, tels que la création de nombreux emplois et des retombées économiques importantes, tant au sein de notre municipalité que dans toute la MRC Abitibi. » (<i>Représentant politique local - Le Citoyen de l'Harricana, 28 mars 2019</i>)<sup>28</sup></p>
De l'opinion	<p>« La pétition en ligne réclamant des audiences du BAPE atteint plus de 30 800 signatures. » (<i>Citoyen réticent - Le Citoyen Val d'Or, 27 février 2019</i>)<sup>29</sup></p> <p>« Notre réputation de bon citoyen corporatif n'est pas négociable. Nous sommes confiants que le gouvernement du Québec appliquera les lois qui guident le développement minier. Le Québec a une forte réputation internationale comme juridiction stable et ouverte aux projets miniers. Sayona souhaite participer au maintien de cette réputation et la promouvoir. » (<i>Représentant de l'entreprise - Canada NewsWire, 21 février 2019</i>)<sup>30</sup></p>
Inspiré	<p>« Avec notre travail sur Authier Lithium et Tansim, nous nous sommes engagés à développer une industrie durable et rentable basée sur ce métal du 21e siècle. » (<i>Représentant de l'entreprise - Le Citoyen Val-d'Or, 16 avril 2019</i>)<sup>31</sup></p> <p>« On pourrait, comme Québécois et Québécoises, contribuer largement à la lutte contre les changements climatiques en permettant à ces projets d'émerger. » (<i>Représentant de l'entreprise - Le Devoir, 4 décembre 2021</i>)<sup>32</sup></p>

## NOTES

1. Dans cet article, les « projets miniers de la transition » renvoient aux projets miniers qui visent la mise en valeur de minéraux critiques et stratégiques. Fin 2020, le gouvernement québécois publie le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques, 2020-2025

dans lequel figure la liste des 22 minéraux critiques et stratégiques identifiés comme tels par le gouvernement provincial. Parmi ces minéraux figurent notamment le lithium, le graphite, les terres rares et le cobalt.

2. Sayona, Le projet Authier, [En ligne] URL : <https://www.sayona.ca/projets/projet-authier/> [consulté en été 2022]. Normand, F., "Lithium : le plan de match à long terme de Sayona Québec", Les Affaires, mardi, 22 février 2022, Ressources naturelles, [En ligne] URL : <https://www.lesaffaires.com/secteurs/ressources-naturelles/lithium-le-plan-de-match-a-long-terme-de-sayona-quebec/631081>.
3. Deshaies, T., "Projet Authier : une consultation publique houleuse à La Motte", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, mercredi, 20 juin 2018, Environnement, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1108145/projet-authier-sayona-mining-consultation-publique-lamotte>.
4. Guindon, M., "« On doit être rapidement sur le marché du lithium » - Dan O'Neill, président de Sayona Québec", Le Citoyen Abitibi-Ouest, mercredi, 27 février 2019, Économie.
5. Guindon, M., "Authier Lithium : des citoyens se mobilisent à La Motte", Le Citoyen de l'Harricana, mercredi, 31 octobre 2018, Actualités, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/article/2018/10/24/authier-lithium-des-citoyens-se-mobilisent-a-la-motte>
6. Guindon, M., "Projet Authier : Amos veut du temps et une consultation", L'Écho Abitibien, mardi, 12 juin 2018, Société.
7. Deshaies, T., "Le Projet Authier pourrait avoir un impact sur l'Esker Saint-Mathieu-Berry", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, jeudi, 30 janvier 2020, Société, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1499170/projet-authier-impact-esker-saint-mathieu-berry>
8. -, "« Ne répétons pas les erreurs du passé »", Le Citoyen de l'Harricana, samedi, 16 novembre 2019, Société, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2019/11/16/ne-repetons-pas-les-erreurs-du-passe>
9. Guindon, M., "Les réserves d'Authier Lithium revues à la hausse", L'Éclat, vendredi, 28 septembre 2018, Économie.
10. Léouzon, R., "En Abitibi-Témiscamingue, une communauté autochtone craint un projet minier de lithium", Le Devoir, samedi, 4 décembre 2021, Économie, [En ligne] URL : <https://www.ledevoir.com/economie/651894/protection-de-l-environnement-transition-energetique-ou-territoires-ancestraux>
11. -, "« Ne répétons pas les erreurs du passé »", Le Citoyen de l'Harricana, samedi, 16 novembre 2019, Société, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenvaldoramos.com/article/2019/11/16/ne-repetons-pas-les-erreurs-du-passe> [consulté le 25 juin 2022].
12. Léouzon, R., "En Abitibi-Témiscamingue, une communauté autochtone craint un projet minier de lithium", Le Devoir, samedi, 4 décembre 2021, Économie, [En ligne] URL : <https://www.ledevoir.com/economie/651894/protection-de-l-environnement-transition-energetique-ou-territoires-ancestraux>
13. Deshaies, T., "Le maire de La Motte démissionne et livre un vibrant plaidoyer en faveur des consultations publiques", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, lundi, 10 septembre 2018, Politique municipale, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1122999/louis-joseph-fecteau-lefebvre-maire-la-motte-demission>
14. Guindon, M., "Mine à La Motte : un comité citoyen se forme", L'Écho Abitibien, vendredi, 20 avril 2018, Mines.
15. Deshaies, T., "Projet Authier : un juriste tranche pour la nécessité d'un BAPE", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, mercredi, 27 juin 2018, Environnement, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1109581/projet-authier-un-juriste-tranche-pour-la-necessite-dun-bape>

16. Deshaies, T., "Projet Authier : un nouveau comité citoyen voit le jour à Saint-Mathieu-d'Harricana", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, lundi, 28 janvier 2019, Ressources naturelles, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1149436/projet-authier-sayona-mines-lithium-comite-citoyen-mobilisaiton-st-mathieu-harricana>
17. Deshaies, T., "Sayona Québec s'explique devant des membres de l'industrie et dénonce le « bruit médiatique »", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, jeudi, 11 octobre 2018, Métaux et minerais, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1129223/sayona-quebec-conference-institut-canadien-mines-valdor>
18. Côté, P., "La nation Abitibiwinni obtient des actions du projet Authier de Sayona Québec", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, jeudi, 12 décembre 2019, Industrie minière, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1431372/nation-abitibiwinni-pikogan-partenariat-sayona-quebec>
19. Deshaies, T., "Le Projet Authier pourrait avoir un impact sur l'Eske Saint-Mathieu-Berry", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, jeudi, 30 janvier 2020, Société, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1499170/projet-authier-impact-eske-saint-mathieu-berry>
20. Guindon, M., "Projet Authier : la SESAT interpelle la ministre de l'Environnement", L'Écho Abitibien, jeudi, 3 mai 2018, Mines.
21. Guindon, M., "Projet Authier : beaucoup de réticence à Pikogan", L'Écho Abitibien, vendredi, 22 juin 2018, Actualités.
22. Guindon, M., "Rodrigue Turgeon : « Le principe de précaution doit primer »", Le Citoyen de l'Harricana, jeudi, 28 mars 2019, Actualités, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/article/2019/03/28/rodrigue-turgeon-le-principe-de-precaution-doit-primer>
23. Guindon, M., "L'avis technique d'Akifer rassure les élus de La Motte", Le Citoyen de la Vallée de l'Or, mercredi, 26 décembre 2018, Actualités, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/article/2018/12/19/l-avis-technique-d-akifer-rassure-les-elus-de-la-motte>
24. Aile parlementaire de Québec solidaire, "Projet Authier Lithium de Sayona Mining - « Le BAPE doit avoir lieu sans plus attendre » - Émilise Lessard-Therrien", Canada NewsWire, mardi, 19 février 2019, Nouvelles régionales, [En ligne] URL : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/projet-authier-lithium-de-sayona-mining-le-bape-doit-avoir-lieu-sans-plus-attendre-emilise-lessard-therrien-808820798.html>
25. Deshaies, T., "Le rassemblement citoyen pour soumettre le projet Authier au BAPE fait salle comble à Amos", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, vendredi, 18 janvier 2019, Métaux et minerais, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147614/assemblement-citoyen-authier-bape-lamotte-amos>
26. -, "Authier Lithium : petit projet minier, mais stratégique", Les Affaires, jeudi, 27 septembre 2018, Événements Les Affaires, [En ligne] URL : <https://www.lesaffaires.com/blogues/evenements-les-affaires/authier-lithium--petit-projet-minier-mais-strategique/605306>
27. Hadjouti, B., "Rassemblement en faveur du projet Authier à La Motte", ICI Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue, vendredi, 24 février 2019, Industrie minière, [En ligne] URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1154860/sayona-mine-lithium-authier-lamotte-eske>
28. Guindon, M., "Rodrigue Turgeon : « Le principe de précaution doit primer »", Le Citoyen de l'Harricana, jeudi, 28 mars 2019, Actualités, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenrouynlasarre.com/article/2019/03/28/rodrigue-turgeon-le-principe-de-precaution-doit-primer>
29. Guindon, M., "Projet Authier : le ministre de l'Environnement mis en demeure", Le Citoyen Val-d'Or, mercredi, 27 février 2019, Politique, [En ligne] URL : <https://www.lecitoyenvaldoram.com/article/2019/02/27/projet-authier-le-ministre-de-l-environnement-mis-en-demeure>



30. Sayona Québec, "Projet Authier lithium : la production quotidienne de la mine ne dépassera jamais 1 900 tonnes", Canada NewsWire, jeudi 21 février 2019, Nouvelles régionales, [En ligne] URL : <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/projet-authier-lithium-la-production-quotidienne-de-la-mine-ne-depassera-jamais-1-900-tonnes-856655591.html>
31. Charest, L., "Sayona étend ses activités témiscamiennes dans le lithium", Le Citoyen Val-d'Or, mardi, 16 avril 2019, Économique.
32. Léouzon, R., "En Abitibi-Témiscamingue, une communauté autochtone craint un projet minier de lithium", Le Devoir, samedi, 4 décembre 2021, Économie, [En ligne] URL : <https://www.ledevoir.com/economie/651894/protection-de-l-environnement-transition-energetique-ou-territoires-ancestraux>
- 

## RÉSUMÉS

Des projets d'extraction de minéraux critiques et stratégiques fleurissent à travers le monde pour soutenir la demande croissante de minerais présentés comme nécessaires à la transition énergétique et à l'atténuation des changements climatiques. Ces projets suscitent des controverses et rallient ou opposent des acteurs autour de valeurs différentes. Cet article alimente les réflexions sur le caractère contradictoire des stratégies de lutte contre les changements climatiques qui reposent sur l'intensification de l'extraction de ressources minérales. Plus précisément, il étudie les justifications utilisées par les acteurs de l'industrie, des pouvoirs publics et des collectivités locales dans le but d'influencer la légitimité d'un projet minier de la transition. Sur base d'une analyse de contenu d'articles de presse relatifs à un projet controversé de mine de lithium au Québec, l'article mobilise les économies de la grandeur de Boltanski et Thévenot (1991) pour rendre compte des grammaires de justification des acteurs. Les résultats indiquent que la controverse se cristallise autour de deux aspects du *monde civique*. La transition énergétique n'est quant à elle pas débattue dans les discours publics relatifs au projet étudié. La vision technocentriste et interventionniste de la transition, comme le définit Audet (2016), se trouve verrouillée dans l'opérationnalisation de la transition telle que définie par les pouvoirs publics, sans laisser émerger d'alternatives dans les débats autour de ce projet minier de la transition. L'article contribue aux réflexions sur la nécessité d'ouvrir des espaces de dialogue autour de ce type de projets extractifs permettant de définir collectivement les trajectoires possibles de la transition.

New critical and strategic mineral extraction projects are emerging around the world to support the growing demand for minerals that are presented as necessary for the transition to 'green' energy and for the climate change mitigation. These projects are controversial and bring together or oppose stakeholders around different values. This paper contributes to the debate on the contradictory nature of climate change strategies that rely on the intensification of mineral resource extraction. More specifically, it examines the justifications used by industry, government and civil society actors to influence the legitimacy of a transition mining project. Based on a content analysis of press articles related to a controversial lithium mine project in Quebec, the article mobilizes Boltanski and Thévenot's (1991) theory of the economies of worth to account for the grammars of justification used by the various stakeholders. The results indicate that the controversy crystallizes around two aspects of the civic world. The energy transition is not discussed in the public discourse on the project studied. The techno-centric and

interventionist vision of the transition, as Audet defines it (2016), is locked into the operationalization of the transition as defined by the public authorities, without allowing other alternatives to emerge in the debates around a mining project of the transition. The article contributes to the discussions on the need to open spaces for dialogue around these projects to collectively define the possible trajectories of the transition.

## INDEX

**Mots-clés** : transition, justification, controverse, industrie minière, lithium, mondes communs, économies de la grandeur, extractivisme, monde civique

**Keywords** : transition, justification, controversy, mining industries, lithium, common worlds, economies of worth, extractivism, civic world

## AUTEUR

### AXELLE FERRANT

Historienne, candidate au doctorat en administration – responsabilité sociale des entreprises à l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), chercheure en responsabilité sociale et développement durable (CRSDD – ESG UQAM), adresse courriel : [ferrant.axelle@courrier.uqam.ca](mailto:ferrant.axelle@courrier.uqam.ca)